



Le Président Bouteflika réitère la volonté de l'Algérie d'APPROFONDIR sa coopération avec la Tunisie

P. 24

ÉDITORIAL

LA DÉMOCRATIE ŒUVRE COLLECTIVE

Les législatives du 4 mai sont les premières élections qui se présentent après l'adoption de la nouvelle Constitution amendée. Elles se tiennent dans un contexte certes sensible du point de vue sécuritaire, et difficile du point de vue économique, mais la sérénité est au rendez-vous, parce que les réformes introduites sont de nature à garantir la transparence et la probité de tout le processus. Non seulement parce que, politiquement, l'opposition parlementaire dispose de plus de prérogatives mais aussi parce que la consécration constitutionnelle d'une instance indépendante de surveillance des élections permet une meilleure organisation du scrutin et donc un plus grand respect du choix souverain de l'électeur. L'assainissement du fichier électoral rendu possible grâce à la modernisation de l'administration, les tribunaux administratifs qui répondent aux recours contre les rejets de certaines listes, l'arrestation de personnes pour l'achat de signatures et l'interpellation d'autres pour la vente de positions de tête de liste, toute cette dynamique témoigne du travail de coordination entre les institutions et du sérieux de la préparation de l'opération électorale. Oui, et ce n'est guère convoquer un discours populiste que d'affirmer que le succès de la consultation du 4 mai et des autres qui vont suivre relève certes de l'application stricte des lois de la République mais aussi d'une culture démocratique à promouvoir et qui ne saurait être l'apanage des seuls pouvoirs publics mais de nous tous, à commencer par les formations politiques et l'ensemble de nos élites. L'impartialité et la neutralité de l'administration, la rigueur et l'équité de la justice, la forte participation des partis et des indépendants avec l'animation d'une campagne où le débat sur les programmes prévaut sur l'insulte et la surenchère, sont de nature à donner plus de crédibilité à l'acte de voter et évidemment offrent un sentiment de confiance à l'électeur et au citoyen. Oui, il s'agit bien d'une œuvre collective qu'exige l'édification pacifique d'une démocratie, de la sagesse, de la clairvoyance et de la vigilance qu'impose, pour mieux agir, la juste compréhension des changements accélérés que le monde connaît aujourd'hui, comme vient de le rappeler le Chef de l'Etat dans son message à l'occasion de la célébration de la Fête de la Victoire. Et ce ne sont certainement pas l'avanie, l'égoïsme, l'exclusion, le discours haineux et extrême, l'incompétence ou la duplicité qui font avancer un homme ou une nation, mais plutôt la solidarité, le dialogue et la concertation, le libre débat, l'éthique. Oui une éthique de la conduite et une compétence élevée, pour toute personne postulant à l'exercice d'une charge publique.

EL MOUDJAHID

22 Djoumada ath-thania 1438 - Mardi 21 Mars 2017 - N° 16008 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

ASSISES DE LA MICRO-ENTREPRISE

LA JEUNESSE, PILIER DU NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE



La volonté de concrétiser une politique de soutien et d'aide aux jeunes entrepreneurs porteurs d'idées, de projets créateurs et innovants, s'est clairement manifestée au cours de ces premières assises nationales sur la microentreprise. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a annoncé de nouvelles mesures incitatives, destinées à impulser l'investissement dans des domaines susceptibles de contribuer efficacement à l'essor de notre économie qui exige une vision et des orientations, à la fois pragmatistes, rigoureuses et qualitatives.

P. 3-4

LA BANQUE MONDIALE À PROPOS DE L'ALGÉRIE

IMMENSE POTENTIEL de croissance

P. 8

PLATEFORME ÉCONOMIQUE AFRICAINE



M. Bouchouareb présente L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE DE L'ÉNERGIE

P. 24

LÉGISLATIVES

RECOURS RELATIFS AUX CANDIDATURES

FIN DU DÉLAI

P. 5

INDUSTRIE MILITAIRE

DÉVELOPPEMENT PERMANENT

P. 6

SONATRACH
Abdelmoumen Ould Kaddour nouveau P-DG

P. 8

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Kheireddine Zetchi, NOUVEAU PRÉSIDENT

P. 23

Forum
 d'El Moudjahid

DEMAIN À 10H AU CENTRE DE PRESSE D'EL MOUDJAHID
Hommage à Ali Boumendjel

Le forum de la Mémoire initié en coordination avec l'association Machaal Echahid, organise demain à 10h, un hommage au chahid, l'avocat Ali Boumendjel, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa mort.


ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES
M. GRINE À TAMANRASSET


Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Tamanrasset.

Au programme de cette visite, une conférence que le ministère de la Communication organise en partenariat avec cette wilaya dans le cadre de la série de conférences du programme national de formation citoyenne, intitulée : « Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable », aujourd'hui, à 9h30, à l'université de Tamanrasset. La conférence sera animée par Wahiba Ammari, journaliste présentatrice d'information et animatrice d'émissions à la télévision nationale, sur le thème : « Renforcement de la transparence à travers le devoir d'informer le citoyen : l'exemple de la télévision nationale ».

JEUDI 23 MARS À BATNA

Hommage au chahid Mustapha Ben Boulaïd

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, présidera les festivités de commémoration du 61^e anniversaire au chahid Mustapha Ben Boulaïd, et ce, le jeudi 23 mars à Batna.


M. Azzedine Mihoubi à Mostaganem et Oran

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans les deux wilayas.



CE MATIN À 8H30 À DELY IBRAHIM

Installation du comité interministériel de protection et de promotion de l'enfance

M^{me} Meriem Cherfi, déléguée nationale et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance procédera à l'installation ce matin à 8h30 à Dely Ibrahim du comité interministériel.


CE MATIN À 11H, AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA
Remise du prix du concours du meilleur article

Le commissariat du festival national de la Création féminine organise une cérémonie de remise du prix du concours du meilleur article journalistique, organisé dans le cadre de la septième édition du festival, sous le thème « recup'art » ce matin à 11h à la Bibliothèque du palais de la culture Moufdi-Zakaria.

JEUDI 23 MARS À 14H

HCI : Conférence de presse

Le Haut conseil islamique organise une conférence sur la « Localisation du discours politique » animée par le D^r Salim Kelala, professeur à la faculté des sciences politiques de l'Université d'Alger et Belghit Mohamed Amine, chef de département.

DU 21 AU 26 MARS

SNTF présente les nouveaux trains

La société nationale des transports ferroviaires organise du 21 au 26 mars une caravane d'information intitulée « les nouveaux trains : pour un service meilleur », qui va parcourir la ligne Béchar/Oran et fera escale dans 6 gares.



DU 23 AU 28 MARS À ANNABA, ALGER ET ORAN

4^e édition du Salon de l'étudiant


Le Salon de l'Étudiant algérien, à sa quatrième édition, se déploie cette année sous forme de caravane et aura lieu du 23 au 28 mars 2017.

Celle-ci sillonnera, d'Est en Ouest, trois grandes villes, à savoir Annaba, le 23 mars à l'hôtel Sheraton, Alger les 25 et 26 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, et enfin Oran le 28 mars au Centre des Conventions Le Méridien.

LES 22 ET 23 MARS À 9H

Journées de la marque et de la contrefaçon

Sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, se tiendront, à l'initiative de RH International Communication, les troisièmes Journées de la marque et de la contrefaçon, les 22 et 23 mars à l'hôtel El-Aurassi.


NUAGEUX


Ciel voilé sur Alger, Béjaïa, Tamanrasset et Tizi Ouzou. Peu nuageux à Oran. Couvert à Constantine, Annaba, Sétif et Ouargla et dégagé à Tlemcen et Tindouf.

Températures (maximales-minimales) prévues aujourd'hui :

Alger (18° - 10°), Annaba (19° - 9°), Béchar (25° - 11°), Biskra (27° - 13°), Constantine (19° - 5°), Djelfa (19° - 4°), Ghardaïa (24° - 14°), Oran (20° - 11°), Sétif (17° - 4°), Tamanrasset (23° - 13°), Tlemcen (20° - 8°).

 DU 21 AU 26 MARS
 AU PALAIS DES EXPOSITIONS

Salon du jardinage

La première édition du Salon du jardinage, des aménagements extérieurs et du bricolage Jambrico se tiendra du 21 au 26 mars, au pavillon G, palais des expositions.

CE MATIN À 10H À BEN AKNOUN
Journée internationale des Forêts


M. Kamel Chadi, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, présidera ce matin à 10h à la forêt de Ben Aknoun la cérémonie de célébration de la journée internationale des forêts, sous le thème « Forêts et énergie » avec le slogan « les forêts : une source d'énergie naturelle ».

LES 5 ET 6 AVRIL À 8H À ORAN

ASAL : atelier Alsat - Utilisateurs

L'Agence spatiale algérienne organise les 5 et 6 avril à partir de 8h au siège du centre de développement des satellites à Bir El Djir un atelier ALSAT-utilisateurs »

ACTIVITÉS CULTURELLES

CET APRÈS-MIDI À 15H

ANEP : rencontre avec Sid Ali Sekheri

La librairie Chaïb-Dzaïr organise une rencontre intitulée « Balade amoureuse, littéraire et historique d'Alger, sous le regard de Salah Guemriche » coup de cœur présenté par Sid Ali Sekheri, cet après-midi à partir de 15h au siège de la librairie.



JUSQU'AU 26 MARS À ALGER, ORAN ET CONSTANTINE

Journées universelles de la Magie

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), à l'occasion des vacances de printemps, organise la 7^e édition des journées universelles de la magie, avec la participation suivante : Algérie, Canada, France, Allemagne, Japon et Brésil, du 17 au 26 mars.

Aujourd'hui à 15h, à la salle de cinéma Maghreb-Oran. Jeudi et vendredi 23/24 mars à 15h, à la grande salle Ahmed-Bey - Constantine.

Lundi 27 mars à 15h : Complexe Abdelwaheb-Salim -Chenoua-Tipasa. Salle de l'ONCI - Les Issers.

 JEUDI 23 MARS
 À 11H À BEJAIA

Hommage à Mouloud Mammeri

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité accompagné d'une délégation du comité scientifique et de coordination du centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri (1917- 2017) assistera au coup d'envoi de la 15^e édition du Festival national de la poésie amazighe organisée par l'association culturelle « Adrar n Fad » d'At Smaïl jeudi 23 mars à la maison de jeunes d'At Smïd.


**JEUDI 23 MARS À 19H
 À LA SALLE IBN ZEYDOUN**
Soirée de musique andalouse


Dans le cadre de son programme d'activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth organise une soirée de musique andalouse animée par l'association des Beaux-Arts, le jeudi 23 mars à la salle Ibn Zeydoun de l'Office à 19h.

ASSISES DE LA MICRO-ENTREPRISE

La jeunesse, PILIER du nouveau modèle économique

Le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Kheireddine Hamel, a suggéré l'élaboration d'un cahier des charges de la micro-entreprise pour lui permettre de participer à la concrétisation des différents projets et aux appels d'offres qui, souvent, reviennent aux grandes entreprises.

La Fédération nationale des jeunes entrepreneurs soumettra aux autorités publiques une série de propositions afin de délimiter un cahier des charges qui réservera un traitement spécial, à la micro-entreprise dans tous secteurs économiques concernés par la réalisation des projets et les appels d'offres en vue de redynamiser le rôle de la micro-entreprise et d'encourager sa contribution dans la dynamique économique, a indiqué M. Hamel en marge des ateliers organisés à l'occasion des assises nationales sur la micro-entreprise.

Il a précisé à ce propos, que la mouture finale du cahier des charges de la micro-entreprise qui apportera des solutions aux divers problèmes que celle-ci rencontre, sera finalisée en collaboration avec des experts tout en tenant compte des préoccupations majeures des chefs d'entreprises afin de leur permettre d'améliorer leurs activités et d'assurer leur pérennité". D'autre part, les conditions d'obtention des marchés par la micro-entreprise et du foncier tout en bénéficiant des mesures administratives qui demeurent cependant complexes ont été au centre des préoccupations des entrepreneurs présents aux ateliers consacrés aux domaines des travaux publics et du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, de la maintenance, des technologies de l'information et de la communication, des transactions publiques, du tourisme et de l'artisanat. Plusieurs intervenants ont estimé à cet effet, que les conditions requises pour la réalisation de certains projets par une micro-entreprise étaient "réthoriques" dans le sens où elles ne lui permettent pas d'accéder au projet.

Ils ont abordé outre le problème de commercialisation, celui de la non-homologation des produits innovés et le manque de matière première ce qui influe négativement sur leurs activités.

Toujours selon le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, ces assises tendent à concrétiser un rapprochement, à établir un partenariat entre les jeunes entrepreneurs et les grands investisseurs et à renforcer enfin, l'interaction dans le cadre de la promotion du produit local.



Par ailleurs, des jeunes investisseurs ont demandé également de "réactiver l'article 87 bis de la loi sur marchés publics qui consacre à la micro-entreprise un taux de 20% des projets retenus à la réalisation". Ces assises nationales sur la micro-entreprise qui ont vu la participation de plus de 1.000 jeunes entrepreneurs venus de différentes régions du pays ont été sanctionnées hier par l'adoption de plusieurs recommandations.

Consacrer 20 % des transactions publiques aux micro-entreprises

La Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE) a mis l'accent sur l'importance d'activer les mesures portant consécration d'un taux de 20 % des transactions publiques au profit des micro-entreprises et de définir les modalités de leur application. A l'issue des travaux des premières assises nationales sur les micro-entreprises, la FNJE a mis l'accent dans ses recommandations sur l'importance d'activer les mesures portant consécration d'un taux de

20 % des transactions publiques au profit des micro-entreprises, de définir les modalités de leur application et de consacrer un modèle du cahier de charges propre aux micro-entreprises adapté à ses capacités afin qu'elles puissent bénéficier des projets. Les participants ont plaidé pour la création d'une banque de données des différents projets relatifs à ses entreprises en fixant le taux de bénéfice des matières premières dans certains secteurs au profit des micro-entreprises outre l'octroi de facilités aux jeunes entrepreneurs pour l'importation des matières premières et l'exportation de leurs produits. Il s'agit également d'encourager la formation spécialisée adaptée à la modernisation en faveur de cette catégorie et à trouver les mécanismes pour commercialiser les produits locaux des micro-entreprises en octroyant aux jeunes entrepreneurs l'opportunité de bénéficier de locaux pour réduire les frais de location et de consacrer le foncier agricole à la création de villages agricoles propres aux micro-entreprises activant dans ce domaine. (APS)

BANQUES PUBLIQUES

Préserver la VIABILITÉ des entreprises

Le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar, a affirmé que les banques publiques étaient disposées à trouver les facilités nécessaires au profit des micro-entreprises en état d'insolvabilité en vue de préserver leur viabilité et efficacité. Dans une intervention lors des travaux des assises nationales sur les micro-entreprises, M. Djebbar a précisé que les 10.000 entreprises en état d'insolvabilité, selon la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, revendiquaient des facilitations dans le paiement de la dette, soulignant que les banques étaient disposées à trouver des solutions pour préserver la viabilité des entreprises en Algérie. Il a appelé dans ce sens les jeunes promoteurs à une meilleure gestion de leurs entreprises, à l'établissement de bonnes relations avec les banques et au renforcement de la confiance avec ces dernières en déclarant le chiffre d'affaires réel et la situation financière de leurs entreprises. Le responsable a indiqué que le nombre de micro-entreprises financées par les dispositifs de soutien a atteint plus de 1,2 million d'entreprises dont plus de 600.000 ont été finan-

cées par les banques dans le cadre du système tripartite — banque, agence et Fonds de garantie des crédits (FGAR) — d'une valeur de plus de 680 milliards de dinars. M. Djebbar, également PDG de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), a exhorté les jeunes désireux d'investir de recourir aux fonds d'investissement de wilaya créés spécialement à cet effet et dotés d'un milliard de dinars au niveau de chaque wilaya. Pour sa part, l'expert en économie, Mohamed Bouchakour, a évoqué le rôle des micro-entreprises dans le soutien au développement et l'absorption du chômage, notamment parmi les jeunes diplômés. M. Bouchakour a fait savoir que 82% des micro-entreprises ayant vu le jour en 2016, ont été créées par de jeunes diplômés (universités-centres de formation professionnelle), mettant en exergue la participation effective des entrepreneurs femmes aux différents secteurs économiques. Il a précisé dans ce contexte que le taux d'entreprises gérées par des femmes et créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) avait doublé pour atteindre 14% actuellement contre 7% avant 2014. L'in-

tervenant a fait remarquer qu'il y avait une nouvelle orientation vers des secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC), le tourisme, les activités libérales, le secteur tertiaire à l'exception des transports outre des secteurs ayant enregistré une bonne croissance dont l'agriculture (3,6%), le bâtiment (3,34%), l'industrie et la maintenance (3,13%). M. Bouchakour a valorisé la nouvelle loi sur les PME du fait qu'elle constitue une opportunité pour opérer un pas qualitatif et quantitatif en matière de création d'entreprises. Le nombre de projets financés durant ces six dernières années dans le cadre de l'ANSEJ a augmenté à 62% contre 38% vers la fin 2010. Le taux de postes d'emploi créés a également connu une hausse de 55% contre 45% fin 2010.

L'expert a mis en avant la nouvelle orientation vers les secteurs économiques prioritaires dans le cadre des démarches du gouvernement visant la diversification de l'économie où la petite entreprise et la micro-entreprise auront un rôle central dans le développement de l'investissement productif générateur de postes d'emploi. (APS)

ÉCLAIRAGE

Ancrage

La problématique du développement ne peut être prise en charge de manière efficace que par le secteur économique. Une logique qui suppose que l'action de l'Etat devra être axée sur la micro-entreprise, en tant qu'outil de diversification économique et de création de richesse. Aussi, cette phase de transition vers un nouveau modèle de croissance, tel que décrété par les autorités du pays, exige, que les préalables à l'émergence d'un tissu de petites entreprises aptes à s'intégrer dans la dynamique enclenchée soient mis en place dans de bonnes conditions. Dans cette optique, l'organisation des premières assises sur la micro-entreprise doit être perçue comme un signal positif à l'endroit des jeunes entrepreneurs, en ce sens qu'elles traduisent la volonté des pouvoirs d'accompagner les start-up et d'encourager la création de micro-entreprises. La confirmation est venue du Premier ministre qui a déclaré, à l'occasion de cet événement, que l'Etat « continuera d'apporter son aide aux porteurs de projets et de renforcer les capacités des petites entreprises notamment celles activant dans les secteurs à haute valeur ajoutée ou ceux s'inscrivant dans la chaîne de valeur mondiale à l'instar des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie mécanique et l'agro-alimentaire ». Les entreprises versées dans les filières prioritaires orientées vers la production bénéficieront, en priorité, ainsi, d'un soutien adapté de l'Etat. Autrement dit, « cela ne signifie pas financer pour protéger les entreprises qui n'ont pas la capacité de poursuivre leurs activités », tel que précisé par le ministre de l'Industrie et des Mines. M. Abdesselam Bouchouareb a bien précisé, à ce propos que « ces facilitations et autres mesures de soutien, mises en place par les pouvoirs publics visent, en premier lieu, à créer les conditions d'une croissance économique durable, où l'investissement privé joue un rôle de locomotive ». Dans ce sens, la loi portant orientation sur le développement des PME, basée sur le triptyque « Emergence, croissance, pérennisation » des petites et moyennes entreprises est venue baliser la voie en instituant les fondamentaux indispensables à la pérennité de la micro-entreprise. La mise en place d'un conseil national de concertation pour le développement de la PME, la création de fonds d'amorçage, le renforcement des missions de l'ANDPME, et la prochaine révision annoncée du statut du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) pour une plus grande efficacité dans l'accompagnement financier de ces entreprises constituent en fait des jalons supplémentaires dans l'édifice institutionnel inhérent au secteur de la PME, notamment la micro-entreprise ou la TPE dont la composante n'est pas à négliger, soit 95% du tissu économique national. Une donne qui justifie tout l'intérêt accordé à cette catégorie d'entreprises appelée à jouer un rôle moteur dans la phase à venir à la faveur des mesures prises par les pouvoirs publics et qui sont orientées vers un objectif d'ancrage de la culture d'entrepreneuriat chez les jeunes, d'encouragement de l'investissement productif et de diversification de l'économie nationale.

D. Akila

ASSISES DE LA MICRO-ENTREPRISE

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

IDENTIFIER les blocages

● Réunion prochaine entre l'ANSEJ et les banques

Le directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), M. Mourad Zemali, a affirmé qu'une réunion entre l'ANSEJ et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) se tiendra la semaine prochaine en vue d'identifier les problèmes de financement des entreprises créées dans le cadre de ce dispositif.

Lors d'une assise consacrée aux préoccupations des jeunes entrepreneurs dans le cadre des travaux des Assises nationales sur la micro-entreprise, M. Zemali a précisé que différents problèmes relatifs aux crédits bancaires et aux modes de paiement, en vue de garantir la viabilité des entreprises créées grâce au soutien public, seront évoqués durant cette rencontre prévue avec les représentants des banques.

Plusieurs jeunes entrepreneurs relevant du dispositif ANSEJ ont soulevé le problème lié à la saisie des équipements en situation de retard de paiement et la non-application de la déduction sur les bénéfices bancaires d'une manière intégrale ainsi que le mode d'application du rééchelonnement du paiement des crédits. M. Zemali a mis en avant l'élaboration d'une liste des entreprises d'approvisionnement auxquelles les jeunes entrepreneurs peuvent recourir, à l'effet de l'acquisition de matériel et de matières premières. Cette liste qui sera lancée début mai prochain a pour but de mettre fin à l'escroquerie de certains fournisseurs, a souligné le directeur général qui a précisé que la liste



comportera uniquement les entreprises qui respectent le cahier des charges établi par l'ANSEJ. D'autre part, le responsable a indiqué qu'une plateforme informatique sera lancée prochainement et inclura différentes

entreprises créées via le dispositif ANSEJ. L'agence vise, à travers cette plateforme créée grâce au projet de coopération avec le programme de l'ONU pour le développement (PNUD), à mettre en place un réseau à travers lequel les entrepreneurs pourraient renforcer les relations entre eux, créer des chances de complémentarité et commercialiser leurs produits.

En ce qui concerne l'immobilier industriel, M. Zemali a affirmé qu'une idée est en phase d'être généralisée pour consacrer des

petites zones industrielles exclusivement aux micro-entreprises. Par ailleurs, l'ANSEJ examine la possibilité d'organiser des sessions de formation en faveur des jeunes entrepreneurs portant sur la gestion des micro-entreprises et la relation avec les différentes instances, notamment la direction des impôts, les caisses des assurances sociales et les agences d'emploi, en coordination avec la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE).

Des textes juridiques sont en cours d'élaboration pour le renforcement de la représentation des jeunes entrepreneurs au niveau des différentes instances activant dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes, a indiqué le responsable.

Il a ajouté dans ce sens que le conseil d'orientation de l'ANSEJ sera renforcé par un représentant de la fédération au même titre que le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) qui sera également doté de représentants de la fédération.

Conformément aux recommandations de la tripartite, des espaces publics vacants sont en cours de recensement au niveau de plusieurs wilayas en vue de les transférer au profit des jeunes entrepreneurs, a-t-il expliqué au sujet du problème des locaux. Des jeunes entrepreneurs ont présenté, lors de la séance d'audition, un aperçu sur les difficultés rencontrées, soulignant la nécessité de mettre en place un mécanisme permettant aux petites entreprises de bénéficier d'un quota de 20% des marchés publics. Il est à noter que plus de 1.000 jeunes de différentes wilayas ont pris part aux assises de deux jours organisées par la FNJE.

Les jeunes expriment leurs PRÉOCCUPATIONS

Les jeunes entrepreneurs participant aux Assises nationales sur la micro-entreprise ont exprimé hier à Alger leurs préoccupations ayant trait à la gestion administrative de leurs activités ainsi que l'octroi d'agrément pour leur extension. Dans ce contexte, M. Bensalah Mohamed, gérant d'un atelier de construction de chalutiers de pêche à Ain Temouchent, a exprimé sa préoccupation relative à la facilitation des procédures ayant trait à la construction de ces chalutiers. Il a indiqué que son atelier, qui emploie près de 20 ouvriers et pouvant employer jusqu'à 20, travaille avec un rythme

très lent en raison de l'obligation d'obtenir plusieurs autorisations de différents organismes administratifs.

La construction d'un seul chalutier nécessite l'obtention d'une autorisation de la Direction de la pêche maritime, du port et d'autres institutions administratives, ce qui prend beaucoup de temps, a-t-il ajouté.

Pour sa part, M^{me} Ibtissam Harkat, directrice d'une école privée d'enseignement de langues étrangères à Tamanrasset, a mis en avant la nécessité de faciliter les procédures administratives en matière d'octroi de nouveaux agréments en

cas d'extension du projet. Elle a indiqué dans ce sens que son aspiration à élargir son activité à des formations spécialisées dans le domaine du tourisme (guide touristique) reste tributaire de l'obtention d'un nouvel agrément.

Guettaf Sid Ali, propriétaire d'un atelier de menuiserie aluminium, a évoqué à son tour les entraves administratives qu'il rencontre notamment en matière d'obtention de marchés publics, citant par la même occasion certaines difficultés enregistrées lors de l'élaboration des cahiers des charges relatifs à ces marchés.

SALON DE L'AGROALIMENTAIRE DE LONDRES

Des entreprises algériennes à la CONQUÊTE du marché britannique

Trente entreprises algériennes opérant dans l'agroalimentaire présentent au Salon international de l'alimentation et des boissons à Londres, une gamme variée des meilleurs produits algériens du terroir, dans la perspective de trouver des débouchés sur le marché britannique. Assistées par la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et l'Agence nationale pour la promotion du commerce extérieur (Algex), des opérateurs algériens exposent leurs produits à cette 29^e édition du Salon (19-22 mars) avec l'ambition de conquérir d'autres marchés extérieurs, européens en particuliers. Des dattes, de l'huile d'olive, des figues sèches, des pâtes alimentaires, du couscous, ainsi que des boissons, fruits et légumes et confiseries traditionnelles répondant aux normes internationales, sont harmonieusement présentés au pavillon de l'Algérie à cette manifestation internationale. Les représentants de plusieurs sociétés dont certaines

ont déjà une expérience dans l'exportation, notamment vers la France et les marchés américains, ont souligné à l'APS l'importance de leur participation à ce type de manifestations, afin de pouvoir établir le contact avec d'autres exposants et opérateurs, et trouver des clients au Royaume-Uni. Ils visent de faire connaître au marché britannique et autres, où la concurrence est rude, le produit algérien, qui pourrait, selon le directeur d'une entreprise exportatrice Saadouni Houcem, se faire une place dans d'autres marchés. Il a relevé que l'Algérie encourage l'exportation des produits agroalimentaires, à travers tout un dispositif de facilitations, ajoutant que le contact avec les opérateurs professionnels aidera à explorer les marchés européens. Certains ont relevé, qu'outre la qualité supérieure des produits algériens exposés, ils comptaient sur leurs prix concurrentiels pour attendre de nouveaux marchés et décrocher des contrats au



Royaume-Uni, notamment pour les produits alimentaires que ce pays importe des pays de l'Europe de l'Est. La manager d'autres autres sociétés, Nadia Melouli, a confié qu'elle visait à exporter Deglet Nour, la reine des dattes, dans les grands magasins des quartiers huppés de Londres. Elle présente au Salon de la confiserie faite maison, avec les dattes produites dans ses palmerais familiales au sud d'Al-

gérie, bio et de qualité, dans un packaging très attirant, même si celles non emballées attirent plus de monde, a-t-on constaté. La présence algérienne au Salon agroalimentaire de Londres fait partie de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2017. Les frais de participation, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises, ont été

pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE), a précisé le directeur de la coopération d'Algex présent au Salon, Aïssa Zeghmami. Le marché britannique des produits agroalimentaires est l'un des plus dynamiques au monde, il occupe la 3^e place en Europe et la 5^e au monde, et il serait important que l'Algérie y pénètre, a-t-il relevé. L'IFE est considéré comme le plus important du secteur en Grande-Bretagne et réunit tous les producteurs et exportateurs des secteurs des boissons, produits laitiers, confiseries, viandes produits de la mer et boulangerie. Il compte, dans sa 29^e édition, 1.350 exposants venus 57 pays. Trois pays arabes y participent, l'Algérie, la Tunisie, et pour la première fois, la Palestine. Ses organisateurs prévoient 30.000 visiteurs de 100 pays.

L'édition 2015 avait regroupé plus de 28.000 professionnels et 1.137 exposants issus de 55 pays.

LÉGISLATIVES

EXPIRATION DES DÉLAIS de dépôt des recours au niveau de la justice

Après dix jours d'examen des recours par l'administration, les candidats aux prochaines élections législatives et dont les dossiers ont été rejetés n'ont plus désormais que la justice pour espérer être présents, le 4 mai prochain, dans les « starting-blocks », et ce, conformément à la loi organique relative au régime électoral.

En effet, les délais de dépôt des recours au niveau des tribunaux administratifs ont expiré hier. Les concernés seront dans quelques jours définitivement fixés sur leur sort électoral puisque cette étape s'étale jusqu'au 26 mars. A priori donc, la liste officielle des listes de candidatures sera connue, le lendemain, soit le 27 mars prochain, même si aujourd'hui, les partis politiques ont déjà une idée bien précise sur le nombre de leurs candidats. A noter au passage que le jugement rendu par le tribunal administratif est sans appel et n'est susceptible d'aucune voie de recours.

Il faut rappeler qu'avant d'arriver à cette étape de recours à la justice, les dossiers des candidatures ont fait l'objet d'examen devant les commissions de wilayas dont elles relèvent, du 6 au 15 mars. En l'espace de dix jours en effet, quelque 1.088 listes ont été étudiées sur 2.387 dossiers de candidature retirés, entre les 4 février et 5 mars. Sur ce nombre, 65 listes concernent la communauté algérienne établie à l'étranger. Aussi, sur ce nombre, on compte 796 listes qui ont été présentées par 63 partis politiques, 164 listes émanant des indépendants et 128 listes issues d'alliances.

Au total, le nombre des candidats qui vont briguer les 462 sièges de l'Assemblée nationale s'élèverait, provisoirement,



à 12.591, en attendant les résultats des recours déposés au niveau des tribunaux administratifs. L'examen des dossiers par l'administration a relevé dans la plupart des cas l'absence de carte d'électeur chez les citoyens qui ont parrainé des listes et découvert que l'âge légal de certains de ces derniers n'a pas été respecté par les candidats. Des cas de candidats ayant des antécédents judiciaires ont été logiquement rejetés. L'administration a également émis des réserves sur certains candidats inscrits dans une wilaya autre que celle où ils se sont présentés. Des candidats n'ont jamais accompli leur devoir de vote dans la wilaya où ils ont brigué un mandat électoral. Aussi, certains ont eu la main heureuse après avoir introduit des recours au niveau de l'administration et ont été « ré-

tablis dans leur droit », d'autres ont reçu une fin de non-recevoir. Du coup, ils vont se tourner vers la justice comme dernier recours en espérant avoir gain de cause.

Il y a lieu de souligner par ailleurs que conformément à la loi électorale, les rejets des candidatures ont été dûment motivés aux concernés.

Pour rappel, et selon les chiffres officiels établis par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, 68,6% des candidats aux législatives du 4 mai sont de sexe masculin et 31,3% de sexe féminin, quant à l'âge de la majorité des candidats (64,2%), il se situe entre 31 et 50 ans et 55,9 % ont un niveau universitaire. Seuls le FLN, le RND et TAJ ont présenté des listes dans les 52 circonscriptions électorales y compris celles de l'étranger, au nombre de 4. Mais là encore, il faut attendre le 27 mars pour en savoir davantage lorsqu'on sait que les recours sont en cours d'examen.

Quant au corps électoral, celui-ci s'élève à plus de 23,2 millions d'électeurs dont 956.534 votants issus de la communauté nationale à l'étranger. Prévus du 9 au 30 avril, la campagne électorale verra la réquisition de 4.734 espaces publics et autres sites qui seront réservés à l'animation des meetings et des rassemblements populaires.

S.A.M.

RND

CONSOLIDER la sécurité et la stabilité du pays

Le programme électoral du Rassemblement national démocratique (RND) pour les élections législatives du 4 mai prochain portera sur de multiples volets, à leur tête, la consolidation de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que de l'unité de la nation.

Dans son programme électoral, le RND assure qu'il concourra au développement national avec la concrétisation de ses propres propositions, au niveau du gouvernement et du Parlement, assurant que c'est avec le même esprit que le Rassemblement soumet ce programme aux électeurs avec l'engagement de le concrétiser demain. Ainsi, le RND précise que son programme véhicule une démarche de consolidation, de continuité, ainsi que d'adaptation du processus de développement multiforme, qui mobilise l'Algérie depuis sa sortie de la tragédie nationale.

C'est aussi une démarche de continuité, notamment à travers la pérennisation de la justice sociale et de la solidarité nationale, souligne le parti. Le programme porte, dans le même cadre, sur une démarche d'adaptation à la conjoncture financière, aux exigences d'une gouvernance plus efficace, aux impératifs de diversification et de compétitivité de l'économie, ainsi qu'aux attentes sociales d'une population croissante et jeune. Le RND s'engage à travers ce programme à perpétuer

la défense des valeurs de Novembre 1954 comme socle de l'unité de la Nation et de la stabilité de la patrie et à défendre la Constitution et les lois de la République, qui sont l'assise de l'Etat. Le parti réaffirme son engagement à poursuivre son soutien au Président de la République, qui incarne l'unité de la Nation et qui est le garant de la Constitution, à militer pour la vulgarisation de l'Histoire nationale dans sa profondeur millénaire, et à continuer à appuyer le choix de la Réconciliation nationale. Le RND réitère aussi son soutien aux efforts de l'Armée nationale populaire et des Forces de sécurité pour la destruction des résidus du terrorisme, en s'opposant à tout projet visant à porter atteinte à l'unité de la Nation ou à la stabilité du pays et de ses institutions.

Il a, en outre, fait part de son engagement à œuvrer à la préservation de notre religion, l'Islam, des courants étrangers à nos traditions, et renforcer la place et le rôle des Zaouïas, facteur de stabilité de notre société, comme il a appelé à agir pour une rapide concrétisation du statut de Tamazight langue nationale et officielle, et de la promotion de Tamazight comme ciment additionnel à l'unité de notre peuple, et valoriser la culture nationale pour l'affirmation de l'identité de notre peuple et pour sa contribution à la culture universelle.

FLN

70% des candidats sont des UNIVERSITAIRES

Le Secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a annoncé hier à Alger que 70 % des candidats des listes de sa formation politique étaient des universitaires, soulignant que toutes les têtes de listes de son parti étaient des « militants du FLN ».

« Nous n'avons exclu aucun candidat parmi ceux ayant présenté des dossiers de candidature au nom du parti estimés à 6.294 dossiers », a précisé le SG du FLN lors d'une conférence de presse animée à l'issue de sa rencontre avec l'ambassadeur allemand, Michael Zenner. Il a indiqué dans ce sens que « 462 candidats ont été choisis en fonction de critères objectifs dont l'adhésion au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le niveau

universitaire », faisant remarquer que « 70 % des candidats sont des diplômés universitaires outre l'ancienneté au sein du parti ». « Toutes les têtes de listes du parti, y compris celle d'Alger, représentée par Sid Ahmed Ferroukhi, sont des militants du parti », a soutenu M. Ould Abbès, ajoutant que « toutes les tentatives visant à inscrire certaines personnes sur les listes du parti du FLN parmi ceux qui planifiaient de semer l'anarchie ont été vouées à l'échec ». M. Ould Abbès a soutenu en sa qualité de SG du parti, qu'aucun candidat ne lui a été imposé et aucune personne n'est intervenue dans l'élaboration des listes en dehors de la commission des candidatures ». Le SG du parti du FLN a indiqué par ailleurs que son parti avait renouvelé la confiance en 74 députés sur 217 et choisi 183

femmes candidates outre 37 secrétaires de moudjahada sur 41 et 6 membres du bureau politique.

A une question sur le destin des candidats du parti qui se sont inscrits sur les listes d'autres partis, M. Ould Abbès a souligné : « Toutes les personnes dont les dossiers de candidature ont été rejetés et se sont inscrites sur les listes d'un autre parti seront exclues du parti définitivement », précisant que des « modifications ont été opérées légalement sur certaines listes du parti à l'issue du rejet de certains noms par la direction ». S'agissant du recours aux pots-de-vin pour les candidatures, le SG du parti du FLN « s'est dit confiant quant au travail accompli par les services de sûreté », soulignant qu'il auditionnerait les membres du bureau politique lors d'une réunion prévue mardi dont M^{me} Salima

Otmani.

Par ailleurs, M. Djamel Ould Abbès a salué la « qualité » des relations algéro-allemandes qui ont connu un développement durant les trois dernières années, notamment dans le volet économique et les énergies renouvelables, rappelant que 30.000 Algériens résidaient légalement en Allemagne et 200 entreprises allemandes actives en Algérie. Pour sa part, l'ambassadeur d'Allemagne a qualifié de « bonnes » les relations algéro-allemandes comme en témoignent les nombreux projets communs entrepris dans plusieurs secteurs, tels que les hydrocarbures, l'industrie automobile, les énergies renouvelables, la formation professionnelle et la culture. (APS)

RÉSEAUX SOCIAUX

MANIPULATIONS DES OPINIONS ET INTÉRÊTS STRATÉGIQUES

ÉCHEC aux dérapages

Le conférencier à la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Alger 3 et spécialiste dans le domaine de l'information et de la communication, Mohamed Laid Zoghliani, a mis en exergue, hier à Alger, le dérapage dangereux des réseaux sociaux, qui prennent de plus en plus d'espace dans notre vie sociale, familiale et professionnelle.

Lors d'une conférence-débat organisée à l'Institut national d'étude de stratégie globale à Alger, ayant pour thème « Les réseaux sociaux : entre manipulations des opinions et intérêts stratégiques », en présence de différents représentants des institutions de l'Etat, M. Mohamed Laid Zoghliani a mis en garde contre les impacts et les influences des réseaux sociaux considérés comme « une usine où l'on fabrique des informations afin de s'ingérer dans les affaires des Etats et des peuples », car, à travers les informations diffusées sur les réseaux sociaux, on risque de « créer une minorité et de détruire tout un Etat » comme cela s'est passé avec l'avènement de ce qui est appelé communément « le Prin-



temps arabe ». Dans ce cadre, M. Zoghliani a attiré l'attention sur la manipulation et les manœuvres, exercées par l'ingérence étrangère qui visent à désinformer l'opinion publique et à semer

le doute au sein de la société, c'est pourquoi le rôle des médias en général reste « primordial » pour éclairer l'opinion publique.

Après avoir exprimé sa satisfaction à propos de l'appel du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui a invité les responsables des entreprises étatiques à ouvrir des comptes sur les réseaux sociaux, le conférencier a précisé que cette instruction pourra consolider la relation avec la société civile, dans le but de faire consolider un maximum de transparence dans l'administration.

Dans un autre cadre, le Dr. Zoghliani a souligné aussi qu'il est vrai que « les réseaux sociaux ont ouvert de nouveaux horizons, de nouvelles recherches et plus d'informations sur le web », en donnant plus de liberté et de débats, mais à travers cela, des messages dangereux peuvent être transmis et constituer un danger pour la classe ciblée.

Hamza Hichem

Non-respect de la vie humaine

Selon le conférencier, « plus de 2.000 affaires sont déposées au niveau des tribunaux de la République » et cela est dû au non-respect de la vie humaine à travers les réseaux sociaux, précisant le rôle de la loi qui doit s'appliquer afin de remettre les choses en ordre. Selon son argumentation, ce genre de problèmes est dû à l'ignorance de la maîtrise des outils et des réseaux sociaux, de ne pas savoir rendre compte de ce qu'ils publient comme information qui touche l'identité et la vie privée des personnes. H. H.

Les chaînes satellitaires appelées à exploiter l'espace public

Après avoir qualifié la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'ouvrir le champ audiovisuel en Algérie de « stratégique », le conférencier a appelé les chaînes satellitaires à exploiter l'espace public et à s'intéresser davantage à organiser des débats et des émissions bénéfiques pour le téléspectateur algérien. En ce qui concerne la pluralité des chaînes satellitaires,

qui dépassent la quarantaine, dont cinq sont accréditées, il a considéré que leurs bureaux sont quasiment absents par rapport à ce qui se passe à l'échelle magrébine, arabe et au Sahel, c'est pourquoi « il est nécessaire de mettre en place une stratégie d'information et de communication efficace afin de ne pas laisser les initiatives aux étrangers ». H. H.

INDUSTRIE MILITAIRE

Un développement PERMANENT

● L'ANP a déjà créé une dizaine d'entreprises disposant d'une quarantaine d'usines aux spécialités industrielles multiples, indique le général major Rachid Chouaki.

L'industrie militaire est en plein essor. Il s'agit d'un domaine d'activité prometteur à plus d'un titre. Pour s'en imprégner, le responsable du département afférent, le général-major Rachid Chouaki, du ministère de la Défense nationale (MDN), a affirmé hier que toute la demande du marché national en camions, autobus et véhicules 4x4 sera assurée à partir de 2019. Intervenant hier sur les ondes de chaîne I de la Radio nationale, le directeur de l'Industrie militaire au MDN a expliqué, d'entrée, que la majorité des modèles de véhicules concernés seront de type Mercedes, la prestigieuse marque allemande réputée notamment pour sa robustesse.

«Il sera procédé, en 2019, à la production de quelque 15.000 camions et pas moins de 25.000 moteurs pour véhicules de type grosse cylindrée de la marque Mercedes et d'autres marques toutes aussi fiables», a précisé l'officier supérieur.

Il ajoutera le fait que tous ces véhicules sortiront du complexe industriel d'Oued H'mimine de Constantine où seront réceptionnés dit-il, à la même échéance, plusieurs autres gros engins qui seront exploités dans les domaines des travaux publics et de l'agriculture. Pour attester de la performance du secteur de l'industrie militaire, l'invité de la Radio nationale évoque les prévisions en termes de chiffre d'affaires (CA) attendues pour 2019, en révélant qu'«à cette échéance, nous escomptons atteindre un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de dinars sur l'ensemble des entités industrielles de l'Armée nationale».

Ces entreprises, qui sont au nombre d'une dizaine, sont opérationnelles actuellement dans différentes régions du pays, fera-t-il savoir. Elles sont spécialisées dans divers domaines d'activité. «Outre l'industrie mécanique, les entreprises de l'ANP sont également compétitives dans le domaine de l'électricité, la pétrochimie ou encore le textile», précise le général major. Il poursuit en affirmant que cette dizaine d'entreprises disposent d'une quarantaine d'usines et de sociétés holding. «L'ANP est plus que jamais déterminée à disposer d'une base industrielle et technologique au service des forces armées», appuie encore M. Chouaki. Et d'enchaîner : «En application des instructions du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général major Ahmed Gaïd Salah, la base industrielle de l'Armée est au centre d'un développement permanent en vue d'assurer son intégration à la fois efficiente et compétitive parmi le tissu industriel du pays.»

La fabrication des hélicoptères sera engagée dans deux ans

Évoquant par ailleurs le partenariat avec les étrangers, le directeur de l'Industrie militaire au MDN a indiqué qu'il s'agit là d'un volet ayant fait l'objet d'un intérêt particulier dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal de développe-



ment (2010-2014) initié par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika. Lequel intérêt qui s'est manifesté, indique en outre le général major Chouaki, par la signature d'une série de contrats de partenariat avec des sociétés de renommée mondiale pour la production de véhicules 4x4 de marque Mercedes, notamment à Rouiba (Alger) et à Tiaret, des véhicules spécialisés à Ain Smara (Constantine), des moteurs à Oued H'mimine relevant de la même wilaya, en plus de la production d'équipements électroniques à Sidi Bel Abbès, sans oublier les autobus fabriqués à Khenchela.

Selon l'invité de la Radio, l'ensemble des contrats signés par l'ANP avec les investisseurs étrangers ont inclus la clause qui prévoit d'assurer un taux d'intégration de l'ordre de 30% à consacrer dès 2019 sur l'ensemble des produits.

Toujours dans le domaine de la coopération avec les étrangers, le même responsable évoquera en outre le projet de fabrication d'hélicoptères en partenariat avec une entreprise italienne réputée dans ce domaine. Il fera savoir à ce propos que le site du projet est basé à Ain Amat, dans la wilaya de Sétif.

Cette réalisation est actuellement en étude, et la phase de production sera engagée, dit-il, dans un délai de deux ans. «Les premiers hélicoptères qui sortiront de cette usine seront destinés à l'usage militaire, c'est-à-dire attribués à la DGSN, aux

Douanes ainsi qu'à la Protection civile», a-t-il précisé.

Le général major Rachid Chouaki ne manquera pas en outre de mettre en exergue la contribution de l'industrie militaire dans la création d'emploi. «Nous œuvrons à assurer quelque 30.000 nouveaux postes d'emploi pour nos différentes structures au profit d'un personnel qualifié, a-t-il dit.

Rappelons par ailleurs que lors de la visite de travail qu'il a effectuée fin juin dernier dans la wilaya de Tiaret, le Premier ministre s'était montré très satisfait du rythme de production assuré par l'unité industrielle de la Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) relevant de l'ANP et que M. Sellal avait incluse dans son programme d'inspection. Sur place, le Premier ministre avait préconisé la nécessité de développer au mieux le taux d'intégration de cette usine et de garantir le transfert de technologie dans un délai rapide. Mettant l'accent sur la création de réseaux de sous-traitance dont il a recommandé la promotion, le Premier ministre avait insisté également sur l'impératif de réaliser de nouveaux modèles de véhicules tout en préservant «la qualité de la marque Mercedes». M. Sellal n'avait pas quitté, rappelle-t-on, cette entité industrielle de l'ANP sans apposer sa signature sur le livre d'Or de l'entreprise en guise de satisfaction.

Karim Aoudia

PREMIER MODÈLE LOCAL DE LA MARQUE KIA

Sur les ROUTES en août

Le premier modèle de la marque sud-coréenne KIA sortira de la future usine de son représentant «GLOVIZ» en août 2017. Le montant global de l'investissement avoisine les 14 milliards de dinars, avec une capacité de production de 40 000 unités dès 2018, pour atteindre 100 000 unités après cinq années de mise en service. Selon le directeur des investissements et développement au sein de «Global Group», Ghaleb Boualem, l'usine s'étalera sur une superficie globale de plus de 30 hectares comprenant un espace couvert de 50.000 m², et assemblera quatre modèles de véhicules, dont trois modèles de véhicules de tourisme : PICANTO, RIO, CERATO et un modèle utilitaire léger : K2700 «Made in bladi». Le projet dévoile également la présence d'une piste d'essai de 14.000m² ainsi que d'un espace de 20.000 m² devant accueillir les parties «Peinture» et «Soudure» dans les années à venir.

L'usine a été dimensionnée de telle sorte à produire les véhicules en SKD dans un premier temps puis en CKD, à terme. À titre de précision, la filiale «GLOVIZ» s'occupera de la partie industrie et «KIA EL DJAZAIR» est dédiée pour la partie Dis-

tribution. Ce projet va contribuer de façon considérable au développement de l'emploi dans la région de Batna, en permettant de créer un nombre d'emplois dépassant les 1.500. Il contribuera en outre, à répondre aux ambitions des pouvoirs publics de doter l'Algérie d'un pôle régional important de l'industrie automobile.

Pour concrétiser cet important projet doté de trois lignes de montage qui sera implanté sur le territoire de la commune de Djerma, wilaya de Batna, la société «GLOVIZ», distributeur officiel de la marque automobile KIA en Algérie et filiale du groupe «Global Group», a procédé au lancement des travaux de construction de la première usine de production de véhicules de tourisme et utilitaires légers de la marque KIA sur le continent africain. GLOBAL Group prévoit en outre l'ouverture d'un centre de formation afin de soutenir cette activité. La cérémonie de pose de la première pierre de l'usine «GLOVIZ» s'est déroulée en présence du wali de Batna, d'une délégation du ministère de l'Industrie et des Mines, de l'ambassadeur de la Corée du Sud, ainsi que du Soon Nam Lee, président de KIA Motors Corporation pour la zone MEA. En effet, pour

«Kia Motors Corporation», cette usine est la première du genre en Afrique. Une localisation géographique stratégique qui permettra à la marque sud-coréenne d'accroître sa présence sur le continent africain à travers ce partenariat avec la société algérienne «GLOVIZ».

Lors de son intervention, à l'occasion, le président de KIA Motors pour la zone Moyen-Orient et Afrique a souligné la volonté de la maison-mère de KIA de mettre en avant tous les moyens nécessaires pour la réussite dudit projet mais aussi de faire de GLOVIZ «le meilleur» distributeur et fabricant en Afrique.

Il a aussi insisté sur l'apport de la valeur ajoutée pour l'Algérie en fabricant localement leurs véhicules, en créant de l'emploi et soutenant les orientations gouvernementales algériennes et en offrant un prix de qualité à nos clients algériens. Selon le représentant de KIA Motors, «la stratégie du gouvernement a créé un environnement favorable qui a permis d'attirer KIA pour installer une grande usine en Algérie». De son côté, Boualem Ghaleb a souligné également la priorité accordée au sein du groupe pour le développement de la sous-traitance locale à travers no-

tamment des filiales de «GLOBAL GROUP» qui augmentera graduellement le taux d'intégration dans l'assemblage des futurs modèles KIA «Made in baladi».

Pour rappel, Global Group rassemble déjà une autre marque sud-coréenne, à savoir Hyundai pour la partie camion. L'usine de montage de véhicules utilitaires Hyundai de Batna s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algéro-sud-coréen. Le premier camion de l'usine Global Motors Industries de montage des camions et autocars de la marque Hyundai est sorti en juin 2016 en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelham Bouhouareb.

L'usine a assuré, à fin 2016, le montage de 15.000 véhicules et prévoit de porter sa capacité annuelle à 22.000 unités en 2020. Une usine qui a mobilisé un investissement de 7 milliards DA avec une capacité de production annuelle de 3.000 camions, 200 bus, 50 autocars, 250 tracteurs et 250 engins. L'usine qui emploie actuellement 450 travailleurs projette d'atteindre en cinq ans un taux d'intégration de 40 % grâce à la sous-traitance locale et de porter ses effectifs à 2.000 travailleurs.

Mohamed Mendaci

M. LOUH REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE

Renforcer la coopération en matière de formation

Le renforcement de la coopération en matière de formation et d'échange d'expériences dans le domaine de la justice a fait l'objet de discussions, hier à Alger, entre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, et l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué un communiqué du ministère.

À l'issue de l'audience qu'a accordée le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à Pasquale Ferrara, les deux parties «se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales entre les deux pays, notamment en matière d'entraide judiciaire, et ont convenu de renforcer la coopération en matière de formation et d'échange d'expériences», a précisé la même source. (APS)

M. OUALI RENCONTRE L'AMBASSADEUR DU MAROC

Les ressources en eau au menu

M. Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, a reçu hier en audience l'ambassadeur du Maroc en Algérie, M. l'Ahssen Abdelkhalek.

Cette audience a permis de passer en revue l'état de la coopération algéro-marocaine en application du mémorandum d'entente, portant création du comité technique mixte sur la coopération dans le domaine des ressources en eau, entre les deux parties.

À cette occasion, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement et son hôte ont examiné les voies et moyens à hisser davantage la coopération bilatérale et multilatérale à travers la mise en œuvre d'un programme de coopération.

329^e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BIT

M. El-Ghazi à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi prend part à Genève, à la 329^e session du Conseil d'administration du Bureau international du Travail. L'examen des rapports annuels au titre du suivi de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et des questions découlant des travaux de la 105^e session de la Conférence internationale du travail, ainsi que le suivi de la résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, seront à l'ordre du jour de cette session, précise la même source.

Il sera également question lors de cette session d'exposer l'expérience de l'Algérie en matière de protection sociale à travers une session d'information, qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération sud-sud, ajoute le communiqué.

Le ministère rappelle, par ailleurs, que le Conseil d'administration du BIT est une structure tripartite regroupant des délégués gouvernementaux, employeurs et syndicaux.

«Il s'agit d'une instance exécutive chargée de prendre les décisions inhérentes à la politique du BIT, de définir l'agenda de la CIT, d'adopter le programme et le budget de l'organisation et d'élire son directeur général», conclut le communiqué. (APS)

4^e SALON INTERNATIONAL DES EXPERTISES « AL MOUSTECHFA »

Une meilleure ORGANISATION hospitalière

C'est sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, que se tiendra du 23 au 26 mars courant au palais des expositions, Pins maritimes d'Alger, la 4^e édition du Salon international des expertises pour le domaine hospitalier «Al Moustechfa».

Organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en partenariat avec l'organisme, Al Moustechfa Event, cette manifestation devra regrouper 150 exposants nationaux et internationaux qui présenteront leurs différents produits et services sur une surface de 7.500 mètres carrés.

Il faut dire que cette quatrième édition aura notamment pour objectif, la mise en avant de l'expertise algérienne dans le domaine hospitalier. Selon les organisateurs, Al Moustechfa est un espace idéal pour servir d'écho aux grands axes d'intérêt du ministère de tutelle. « C'est la raison pour laquelle cette édition se veut ajouter à ses fonctions celles de la sensibilisation à la contractualisation et à la réorganisation des systèmes d'information dans le domaine de la santé en suivant les pas de la campagne brillamment menée par le ministère », indique-t-on.

En somme, l'édition aura pour but, explique-t-on, de faire un zoom sur les différents domaines d'expertise et de prédilection des entreprises algériennes afin d'œuvrer en direction d'une meilleure organisation globale de la prise en charge des patients et ce, par le biais du renforcement de la contractualisation et d'une plus solide structure, en termes de systèmes d'informations. La mise en lumière de cette question mènera à des discussions poussées sur le sujet lors de la manifestation à la faveur des conférences-débats prévues dans ce sens. L'on s'attend également à la signature de joint-ventures et d'accords cruciaux, indique le communiqué de presse. Bon à savoir, l'édition qui sera couverte en direct grâce notamment à la plateforme « Al Moustechfa TV » sera retransmise « on line » sur les



Ph: T. Rouabah

réseaux sociaux concernés, a-t-on signalé. A retenir, la 4^e édition du Salon international des expertises pour le domaine hospitalier, Al Moustechfa sera dédiée en majeure partie à la contractualisation. Cette décision politique majeure a pour but de faciliter l'accès aux soins et aux médicaments par le biais d'une couverture sociale ou d'une assurance santé, met-on en exergue, ajoutant que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière met en effet un point d'honneur à clarifier les relations entre les hôpitaux et les bailleurs de fonds (CNAS, CASNOS, assurances à la personne) par la contractualisation. Une telle démarche a pour objectif d'apporter plus de transparence et de fluidité dans la comptabilité des caisses et assureurs. Ce modèle apportera son appui pour un meilleur gain en efficacité, tout en assurant un accès aux soins équitables aux citoyens algériens. Ainsi, la tarification des actes de soins et des activités de santé sera désormais définie par voie réglementaire et la détermination du coût financier devra être actualisée

conformément à ce que prévoit la réglementation. Cependant, souligne-t-on, cette actualisation ne sera effective que si au niveau des établissements publics de santé, l'organisation et la gestion s'améliorent, à travers notamment l'implantation des systèmes d'information, d'où la pertinence des deux thèmes qui vont coexister lors de la 4^e édition d'Al Moustechfa, à savoir « le développement d'un système d'information basé sur les TIC » et « le début de la mise en œuvre de la contractualisation des établissements de santé avec les bailleurs de fonds ».

Intervenant hier lors d'une conférence de presse consacrée à ce Salon, M. Slim Belkessam, conseiller au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a précisé que cette manifestation, première du genre au Maghreb et en Afrique, regroupera les acteurs du monde hospitalier, notamment les médecins, les paramédicaux, les biologistes, les techniciens, les biomédicaux, les gestionnaires et les équipementiers. « Elle regroupera aussi les direc-

tions de la santé des 48 wilayas ainsi que d'autres institutions étatiques, entre autres les centres hospitalo-universitaires (CHU), les centres anti-cancer (CAC), les services de santé militaire et les services de la Protection civile et de la Sécurité nationale ». « Nous voulons que cette 4^e édition serve de plateforme conséquente pour agir vers une meilleure organisation hospitalière et une gestion de l'information médico-hospitalière efficace à travers, notamment, une procédure de prise en charge plus effective grâce à la contractualisation avec l'émergence des assureurs à la personne en Algérie », a-t-il affirmé. Le conseiller au ministère a, également, relevé que ce Salon sera dédié à la contractualisation dans la but de « faciliter l'accès aux soins et aux médicaments par le biais de la couverture sociale ou d'une assurance-santé ».

Conviée à s'exprimer pour sa part, la directrice générale de l'agence Al Moustechfa Event, M^{me} Lamia Guellif, a indiqué que l'édition de cette année aura comme nouveauté « un forum qui servira d'échanges et de rencontres entre les professionnels », soulignant que le ministère et Al Moustechfa œuvrent pour « l'évolution et l'innovation dans les domaines hospitalier et médical, mais aussi à la contractualisation et l'information dans le système de santé en Algérie ». Selon M^{me} Guellif, ce sont plus de 2.800 invitations qui ont été adressées aux professionnels de la santé, alors que plus de 25.000 visiteurs sont attendus à cette quatrième édition. Les professionnels de la santé se donnent rendez-vous jeudi prochain au pavillon A - Ahaggar - de la SAFEX.

Soraya Guemmouri

CONVOCACTION DES EXCLUS DE L'AADL POUR RECOUVRER LEURS VERSEMENTS 10% de retenue et les FRAUDEURS devant la justice

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), procèdera dans les jours à venir, à convoquer les souscripteurs exclus de cette formule afin de récupérer les sommes versées auparavant. Selon le chargé de communication au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Ahmed Madani, les souscripteurs au programme AADL pour qui il a été prouvé qu'ils possèdent des logements ou des biens fonciers, ont été exclus de cette formule. Ceux-ci peuvent récupérer leur argent mais il sera procédé à une retenue de 10% sur cette somme.

L'opération de vérification du fichier national du logement et qui a concerné pas moins de 29.221 souscripteurs, a permis de mettre au jour le fait que pas moins de 3.500 souscripteurs ont déjà bénéficié d'une aide financière ou de l'une des différentes formules de logement ou possèdent un permis de construire, a précisé la même source. Selon la classification des différents cas des souscripteurs, 1.417 souscripteurs, dont 346 couples, ont déjà bénéficié de logements AADL et 1.128 souscripteurs, dont 222 couples, ont bénéficié de logements auprès des OPGI. L'opération a révélé également que 343 souscripteurs au programme LPP ont bénéficié d'une aide de la Caisse nationale du logement (CNL), en sus de 104 dans le cadre du logement CNEP-IMMO et 49 souscripteurs dans le cadre du logement de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (promotionnel).

M. Madani a expliqué que l'opération de remboursement sera effectuée après convocation par l'AADL des concernés, mais il sera retenu un taux de 10% sur le montant versé. Ce prélèvement concerne les souscripteurs dans toutes les formules de logement à savoir, l'AADL 1 et 2 ainsi que les souscripteurs au logement

promotionnel public LPP. D'autre part, le département de M. Tebboune compte ester en justice les souscripteurs qui ont tenté de frauder par la présentation de fausses déclarations. Le ministère de l'Habitat a coordonné ses actions avec le ministère de l'Intérieur et celui du Travail ainsi que la direction des impôts pour identifier les fraudeurs qui ont présenté de faux documents concernant leur bulletin de paie, l'attestation de travail, ou qui ont déclaré être célibataires alors qu'en réalité ils sont mariés.

La convocation des souscripteurs au programme ADDL 1 se poursuit toujours

Par ailleurs, l'on apprendra que l'AADL poursuit l'opération de convocation des souscripteurs au programme AADL 1 pour leur remettre les pré-affectations et leur demander de verser la dernière tranche du prix du logement. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, avait déclaré auparavant, que l'opération de remise des clés aux souscripteurs AADL 1 sera définitivement close avant le mois de juin prochain. « Nous avons trouvé beaucoup de fausses fiches de paie. La vérification des dossiers se poursuivra jusqu'à la remise des clés. En tout cas, les pouvoirs publics en auront définitivement fini avec la question de l'AADL 1 d'ici le mois de Ramadhan », a affirmé M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son passage à une émission télévisée consacrée à l'habitat. Le ministre a indiqué que 40% des logements AADL 1 ont déjà été livrés aux bénéficiaires. « Les 60% restants étaient prévus avant la fin du mois de mars, mais avec les intempéries, beaucoup de chantiers ont été retardés. Par ailleurs, 6% des souscripteurs seront touchés par un retard de deux à trois mois dans les wilayas où le lancement des travaux de

construction a tardé. N'attendez pas de nous d'être réglés comme une montre suisse pour les rendez-vous », a tenu à préciser le ministre.

« La compréhension est préconisée lorsque les raisons sont objectives », a-t-il encore expliqué. Le ministre a souligné que le secteur de l'habitat a maintenu, en 2016, une cadence soutenue dans le lancement et la livraison des projets de logements, en dépit des difficultés financières engendrées par la chute drastique des cours du pétrole. En effet, pas moins de 300.000 logements sont réalisés chaque année, contrairement aux années précédentes où l'on ne construisait que 80.000 unités/an. « L'État est tenu de remettre les logements aux souscripteurs des programmes AADL 1 et 2 », a-t-il réaffirmé. Abdelmadjid Tebboune a également estimé que son secteur occupait une place prioritaire dans les transferts sociaux, à l'instar des secteurs de la santé et de l'éducation, soutenant que « le programme du Président de la République sera poursuivi jusqu'au dernier logement et qu'aucun projet ne sera annulé ».

Concernant l'opération des choix des sites, le responsable a expliqué que le choix par les bénéficiaires ne se fait qu'une fois les logements achevés à 70%, pas avant, ajoutant que « c'est impossible d'ouvrir la sélection des sites pour les projets en cours ». Cependant, un logiciel de mise à jour a été mis en place par l'Agence d'amélioration et de développement du logement en vue de convoquer les souscripteurs pour chaque étape. « Les opérations de contrôle ont révélé l'existence de 16.800 faux certificats de résidence, concentrés à Alger. Nous avons trouvé aussi de fausses fiches de paie. La vérification des dossiers se poursuivra jusqu'à la remise des clés », a-t-il averti.

Salima Ettouahria

ÉDUCATION NATIONALE Recrutement de 5.500 enseignants

Un concours sera organisé au mois de mai prochain, pour combler le déficit en encadrement, estimé officiellement à 33.746 postes vacants, a-t-on appris auprès du ministère de l'Éducation nationale. En effet, le département de Nouria Benghebrit compte embaucher pas moins 5.500 nouveaux enseignants dans les trois paliers de l'Éducation nationale. Ces nouvelles recrues vont commencer leur travail à partir la prochaine rentrée scolaire.

Ces nouveaux enseignants suivront des sessions de formation, durant tout le mois d'août, où, ils auront à actualiser et approfondiront leurs connaissances pédagogiques dans les différentes matières scolaires prévus pour les trois paliers.

Par le biais des cours qui seront dispensés lors de cette formation, les candidats choisis devront ainsi se familiariser avec les programmes dispensés et apprendre à s'adapter aux méthodes modernes de l'enseignement.

Il y a lieu de souligner dans ce contexte que des enseignants de certaines matières manquent dans des écoles. Il s'agit notamment de matières de langue étrangère, de physique et de mathématiques, de même que des enseignants en langue amazighe dans certaines wilayas accusant un déficit en la matière. Situation qui a fait que le ministère a eu recours — afin de résorber ce déficit — aux listes des réserves du dernier concours national qui a permis à 28.000 enseignants de rejoindre le système éducatif.

A cet effet 7.000 enseignants à partir d'une liste d'attente de 120.000 candidats ont été admis suite au concours.

Ce recrutement s'est fait à travers notamment le renouvellement des contrats d'anciens enseignants conformément au décret exécutif fixant les conditions et les modalités de recrutement des enseignants contractuels et le recrutement des diplômés des universités répondant aux conditions requises.

Il y a lieu de souligner que la ministre de l'Éducation nationale avait admis récemment que des élèves demeurent toujours sans enseignants dans plusieurs établissements scolaires.

Elle a expliqué les raisons de ce problème par le refus des nouveaux enseignants recrutés dans le cadre du dernier concours national de recrutement de rejoindre leur poste de travail dans des régions isolées.

« Il y a des postes qui sont encore vacants en raison de refus de certains enseignants qui ont réussi au concours de recrutement de rejoindre leur poste de travail dans des régions éloignées ou dans d'autres wilayas du pays », a-t-elle affirmé. La ministre a souligné, par ailleurs, que le nombre des enseignants contractuels a baissé en 2016 (5.541 contractuels) sachant que la contractualisation touchait entre 30.000 et 80.000 enseignants les dernières années.

Il est utile de rappeler que ces recrutements massifs, dans le secteur de l'éducation interviennent après le départ de plus de 41.000 enseignants, ont eu pour conséquences, la surcharge des classes, notamment les classes d'examen. « Cette affluence vers la retraite anticipée a touché notamment les enseignants qui ont atteint des grades supérieurs, comme les professeurs formateurs ».

Ces départs massifs s'expliquent par la décision du gouvernement d'amender le code du travail et supprimer la retraite anticipée. Mais enfin, la ressource humaine est disponible, autant en choisir les meilleurs pour l'éducation de nos enfants.

Sarah A. Benali Cherif

LA BANQUE MONDIALE A PROPOS DE L'ALGÉRIE

IMMENSE POTENTIEL de croissance

L'Algérie présente un immense potentiel de croissance et de développement, a indiqué la Banque mondiale dans un communiqué, en relevant la réussite significative en matière de réduction du taux de pauvreté durant les 15 dernières années.

L'Algérie est parvenue, au cours des quinze dernières années, à faire baisser le taux de pauvreté de 20 à 7%, ce qui constitue une réussite significative, souligne le vice-président de la BM pour la région Mena, M. Hafez Ghanem, qui est actuellement en visite en Algérie. "Il lui faut à présent capitaliser sur ces avancées pour instaurer une société plus productive et innovante. Alors que nous avons accompagné les programmes de réforme de pays aussi divers que la Pologne, le Kazakhstan et le Viet-Nam, nous aspirons à mobiliser cette expertise mondiale pour soutenir les objectifs poursuivis par l'Algérie en vue de poser les bases d'une croissance future durable", a ajouté M. Ghanem, cité dans le communiqué du Groupe de la Banque mondiale. Et d'ajouter: "L'Algérie a un immense potentiel et elle s'emploie actuellement à se doter d'une vision stratégique pour l'exploiter pleinement". Au cours de sa visite de trois jours en Algérie, M. Ghanem rencontrera plusieurs membres du gouvernement ainsi que le gouverneur de la Banque d'Algérie, a précisé le communiqué de la BM. Il s'entretiendra des progrès accomplis jusqu'ici au regard des priorités du pays et du soutien supplémentaire que la Banque, forte de son expertise mondiale, pourrait fournir à l'Algérie pour l'aider à atteindre ses objectifs. Les discussions porteront sur les domaines dans lesquels la Banque a apporté un appui technique à l'Algérie, à savoir notamment l'amélioration des systèmes de protection sociale et l'objectif de long terme visant à réduire la dépendance du pays aux hydrocarbures et à diversifier son économie pour stimuler la croissance et la création d'emplois, a indiqué la même source. Au cours de sa visite, M. Ghanem rencontrera également le wali d'Alger, avec lequel il abordera les enjeux liés à l'essor rapide des villes algériennes et les mesures prises pour y faire face. Il se rendra, à cette occasion,



dans la ville nouvelle intelligente de Sidi Abdallah et dialoguera également avec de jeunes entrepreneurs afin de mieux appréhender les perspectives de développement du secteur privé. Le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale en Algérie comprend 10 projets d'Assistance technique remboursable (ATR) portant sur des secteurs divers : l'amélioration du climat des affaires, développement de l'agriculture, renforcement des capacités statistiques pour accroître l'efficacité des systèmes de sécurité sociale. L'ATR est un instrument par lequel des pays non emprunteurs comme l'Algérie et les pays du Golfe engagent une coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), deux institutions spécialisées du groupe de la Banque mondiale. SFI a investi dans trois fonds de participation privés régionaux qui financent des PME en Algérie, selon les précisions de la BM.

Près de 60 milliards USD de financement pour l'Afrique

Cinquante-sept milliards de dollars d'investissements sur les trois prochaines années vont être mobilisés pour l'Afrique subsaharienne, a annoncé dimanche la Banque mondiale. L'essentiel de ce financement (45 milliards de dollars) va provenir de l'Association Internationale de Développement (AID), l'agence de la Banque mondiale qui accorde des dons et des crédits à taux zéro aux pays les plus pauvres. Quelque 8 milliards proviendront de financements privés par le biais de la Société financière internationale (IFC), une autre antenne de la Banque mondiale, et 4 milliards de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la filiale de la Banque dédiée aux pays à revenu intermédiaire, a précisé le président de la BM Jim Yong Kim, cité dans un communiqué.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE NAPEC 2017

Une quarantaine de pays à Oran

Des professionnels et experts dans les différents domaines de l'énergie de 38 pays prendront part mardi à Oran à la 7e conférence-salon internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région de l'Afrique du Nord (NAPEC 2017), ont annoncé hier les organisateurs. Cette manifestation, qui se tiendra du 21 au 24 mars au Centre des conventions d'Oran (CCO), verra la présence de participants des quatre continents, à savoir l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Ce rendez-vous énergétique, le premier événement africain qui intègre toutes les branches de l'industrie de l'énergie, a pour objectif de créer un climat propice pour le contact entre opérateurs et éventuels partenaires et des opportunités d'affaires. Il vise également à mettre en relief les échanges d'expériences et de savoir-faire dans les domaines de l'énergie et de la prospection, a-t-on souligné. Durant les quatre jours de l'événement, des conférences et des débats seront animés par un panel d'experts et de dirigeants de groupes pétroliers et gaziers, qui aborderont de nouvelles solutions technologiques opérationnelles dans différents créneaux de l'industrie et des marchés des hydrocarbures. Avec 500 exposants et une prévision de 20.000 visiteurs, le salon international,

qui se tiendra au même lieu et en marge de la conférence, sera également une opportunité pour présenter les nouveautés de l'industrie pétrolière et gazière dans la région nord-africaine. Comprendant des représentants des compagnies et de grandes firmes pétrolières et parapétrolières, des fabricants d'équipements, de cadres de l'ingénierie, de la prestation de service, de la maintenance,

de la distribution, ce salon mettra en exergue des innovations proposant des solutions technologiques dans tous les segments du secteur, selon les organisateurs qui ajoutent que cette manifestation se veut être une opportunité offrant des réponses adaptées à tous les besoins liés à la production, la transformation et à la distribution des hydrocarbures.

SONATRACH

Abdelmoumen Ould Kaddour nouveau P-DG

Le ministre de l'Énergie, M. Nouredine Boutarfa, a réuni lundi le Conseil d'Administration de Sonatrach et a procédé à l'installation de M. Abdelmoumen Ould Kaddour en qualité de P-dg de Sonatrach en remplacement de M. Amine Mazouzi, a indiqué le ministère de l'Énergie dans un communiqué. A cette occasion, le ministre de l'Énergie a appelé le nouveau P-dg de Sonatrach "à agir en toute responsabilité et en toute confiance en vue de mettre en œuvre les changements qualitatifs permettant à Sonatrach d'évoluer et de prospérer dans un climat d'entreprise serein, propice à la prise d'initiative et de décision", indique la même source. Il a également invité le P-dg et les hauts responsables de Sonatrach

"à faire preuve d'un engagement sans faille pour préserver les intérêts de Sonatrach et à faire évoluer les pratiques managériales et productives pour rendre la compagnie capable de s'adapter aux changements de son environnement". Le ministre de l'Énergie "a également témoigné de son soutien, le soutien des plus hautes autorités du pays et à leur tête son excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui souhaite que Sonatrach renoue avec la sérénité, la cohésion et l'exemplarité", poursuit le communiqué. M. Abdelmoumen Ould Kaddour est un polytechnicien diplômé du Massachusetts Institute of technology (Etats-Unis).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Forte réduction du déficit commercial

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 1,69 milliard de dollars (usd) sur les deux premiers mois de 2017, contre un déficit de 3,72 milliards usd sur la même période de 2016, soit une baisse de l'ordre de 2,03 milliards usd correspondant à un recul de 55% du déficit entre les deux périodes de comparaison, a appris lundi l'APS auprès des Douanes. Les exportations ont augmenté à 6,05 milliards usd entre janvier et fin février de l'année en cours contre 3,99 milliards usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 51,67% correspondant à une augmentation de 2,06 milliards usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles se sont stabilisées en s'établissant à 7,75 milliards usd en janvier-février 2017 contre 7,71 milliards usd en janvier-février de l'année écoulée, soit une légère hausse de 0,51%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 78% contre 52%. Grâce au redressement des cours pétroliers qui ont souvent dépassé les 54 dollars en janvier-février, les exportations des hydrocarbures, ayant représenté 92,4% du total des exportations, ont atteint 5,6 milliards usd contre 3,76 milliards usd à la même période de 2016, en hausse de 1,84 milliard usd (+48,87%). Quant aux exportations hors hydrocarbures (7,6% du montant global des exportations), elles ont augmenté à 460 millions usd contre 234 millions usd (+96,6%). Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 395 millions usd (contre 174 millions usd), des biens alimentaires avec 42 millions usd (contre 43 millions usd), des produits bruts avec 13 millions usd (contre 8 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 8 millions usd (contre 6 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 2 millions usd (contre 3 millions usd). Pour ce qui est des importations, sur les sept groupes des produits importés, trois ont enregistré une baisse : les groupes énergie et lubrifiants, biens de consommation non alimentaires et demi-produits. Les importations des produits alimentaires ont augmenté à 1,51 milliard usd (contre 1,24 milliard usd), les biens d'équipement industriels à 3 milliards usd (contre 2,67 milliards usd), les biens d'équipement agricoles à 106 millions usd (contre 79 millions usd) et les produits bruts à 299 millions usd (contre 280 millions usd). Par contre, les importations ont chuté dans les groupes Énergie et lubrifiants à 151 millions usd (contre 225 millions usd), dans les demi-produits à 1,61 milliard usd (contre 1,92 milliard usd) et dans les biens de consommation non alimentaires à 1,06 milliard usd (contre 1,29 milliard usd). Sur les 7,75 milliards usd d'importations enregistrées, des montants de 4,63 milliards usd ont été payés par cash (59,7% des importations), soit une hausse de près de 3% des règlements par cash par rapport à la même période de 2016. Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 37% pour un montant de 2,86 milliards usd (baisse de 0,2%), tandis que les comptes en devises propres n'ont financé aucune importation. Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 261 millions usd (en baisse de 25,4%).

L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours de janvier-février 2017, ont été l'Italie avec 1,07 milliard usd d'exportations algériennes (17,73% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 917 millions usd (15,14%), de la France avec 765 millions usd (12,63%), des Etats-Unis avec 462 millions usd (7,63%), et de la Turquie avec 433 millions usd (7,15%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 1,56 milliard usd d'importations algériennes (20,21% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 633 millions usd (8,17%), de l'Italie avec 533 millions usd (6,9%), de l'Allemagne avec 519 millions usd (6,7%) et de l'Espagne avec 454 millions usd (5,8%).

STRUCTURES DE GESTION DU DOMAINE NATIONAL MODERNISATION en marche

● UN CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT DE LA DOCUMENTATION FONCIÈRE D'ICI FIN 2018.

Le programme de modernisation des structures du Domaine national se poursuit. Cette démarche se propose de développer une « conduite de changement », a déclaré, hier à Alger, le ministre des Finances, Hadj Baba Ammi, dans son allocution prononcée à l'ouverture d'une réunion consacrée au foncier. Pour l'atteinte de cet objectif, cette démarche « se matérialisera, dans un souci de cohérence, par un certain nombre d'actions reprenant des solutions intégrées essentiellement d'ordre normatif, conceptuel et organisationnel ». Deux étapes marqueront la mise en œuvre de cette démarche. La première, celle de 2017, a trait à la mise en place d'un système d'information par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et l'informatisation des systèmes, l'harmonisation et la simplification des procédures et méthodes de travail ainsi que l'introduction d'un management basé sur la réalisation d'objectifs. Il est également question d'améliorer la gestion des ressources humaines, réorganiser les services et renforcer les structures en matière d'infrastructures et autres moyens de fonctionnement. La seconde phase, elle, qui s'étalera jusqu'à fin 2018, explique le ministre, sera consacrée à la « conception du système d'information centralisé, après la finalisation des travaux au niveau local et régional, à travers la mise en place d'un Centre national de traitement



de la documentation foncière (Data center)». Des dysfonctionnements sont enregistrés. Baba Ammi cite, entre autres, la « façon manuelle » dont est gérée l'activité de la conservation foncière. Corollaire : des répercussions négatives tant sur le plan qualitatif que quantitatif des données figurant dans le fichier immobilier. A ce titre, le ministre précise que le programme de la modernisation des structures de la Direction générale du Domaine national consiste à informatiser le fichier immobilier et numériser les archives et documents détenus par la conservation foncière. Objectifs : assurer une « gestion automatisée et sécurisée de toutes les formalités foncières », une « sécurité juridique renforcée des transactions im-

mobilières », une « réduction des délais de traitement soumis à publication » et une « délivrance rapide aux usagers de la conservation foncière ».

Introduction de nouvelles règles de la gouvernance

De son côté, Mouatasssem Bou-diaf, ministre délégué en charge de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers relève l'importance de la démarche de numérisation des services de conservation foncière, et explique qu'elle va concerner les informations foncières et celles du patrimoine documentaire foncier, « non encore dimensionnées ».

Ce n'est pas tout, un travail parallèle, précise le ministre, est déjà en train d'être entrepris pour ce qui concerne les données du cadastre, dont il signale qu'il est entièrement achevé dans les zones sahariennes et steppiques, réalisés à 70 et 80% en zones rurales et à environ 50% en zones urbaines. Pour sa part, M. Djamel Khez-nadji, directeur général du Domaine national a rappelé les conditions difficiles qui ont conduit à la mise en place de ce système de modernisation, axé sur l'introduction de nouvelles règles de la gouvernance, la formation des ressources humaines. Et relève l'importance du passage du manuel au moderne, et les répercussions positives qui en découlent dont la précision, la rapidité.

Fouad Irnatene

BORDJ BOU ARRERIDJ

Plus de 70.000 emplois ATTENDUS

Le directeur de l'ANEM au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj M. Sakri Salah qui a précisé que le taux de chômage dans la wilaya a atteint 7,03 % en 2016, a annoncé la création de plus de 70 mille emplois dans les cinq années à venir. La wilaya aura du mal à satisfaire ce besoin selon le responsable qui a précisé que cette situation nécessitera un apport des autres wilayas d'autant que beaucoup de postes sont destinés à une main d'œuvre qualifiée. Le responsable qui a appelé les jeunes de la wilaya à se rendre en force dans les centres de formation professionnels pour améliorer leur niveau a précisé que la wilaya fait face à un dilemme à savoir un chômage même réduit d'un côté et un manque de d'œuvre de l'autre. Revenant sur les statistiques du secteur pour l'année précédente, le directeur de l'ANEM indiqué que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au niveau de l'agence de Bordj Bou Arreridj a été de l'ordre de 16.659. Il a précisé que 4.691 demandeurs sont universitaires, 2.724 sont des diplômés de la formation professionnelle. Il a regretté que 9.244 d'entre-eux ne possèdent aucune qualification selon le même responsable. Cette partie des demandeurs a été divisée selon lui en deux catégories pour être prise. La première comprend a-t-il ajouté ceux qui sont âgés entre 16 et 20 ans. Pour leur permettre d'acquiescer un métier une convention vient d'être signée avec la direction de la formation professionnelle au niveau de la wilaya pour leur assurer une formation qualifiante pour ces jeunes dans les spécialités demandées par le marché de l'em-



ploi pour une durée de 6 mois a annoncé également le directeur de l'ANEM. Cette convention permet a-t-il rappelé aux jeunes de toucher une prime de 3.000 DA par mois. Ceux qui sont âgés entre 20 et 35 ans feront l'objet a indiqué le responsable d'une campagne de sensibilisation sur la nécessité d'avoir une qualification pour avoir droit à un emploi. Face à cette demande, la wilaya a enregistré une offre d'emploi de l'ordre de 18.921 postes de travail en 2016, a affirmé le même responsable qui a expliqué que ces offres consistent en 17.568 recrutements classiques, 744 postes dans le cadre de la DAIP et 609 autres pour les CTA ou l'agence participe avec l'employeur dans le paiement du salaire avec une baisse des redevances de sécurité sociale de 35 à 12,5 %. Le directeur de l'ANEM a enregistré avec satisfaction que c'est le secteur de l'industrie qui a employé le plus de chômeurs avec 6.344 postes soit une hausse de 897 places par rapport à l'année précédente.

Ce qui permet d'assurer une pérennité de l'emploi a-t-il affirmé. Ce secteur est suivi par le bâtiment et les travaux publics avec 5591 postes. Mais ce dernier enregistre une baisse des offres de l'ordre de 500 emplois du fait de l'arrêt de plusieurs chantiers. Ce secteur a été rappelé, le premier employeur de la wilaya en 2015. L'agriculture qui est dans la même situation avec 4.000 emplois. Il faut noter pour ce dernier il y a une prédominance des exploitations familiales.

Un taux de chômage de 7,03% en 2016

Le secteur des services qui a enregistré 3.734 postes a été pour sa part stable. Les personnes employées ont été diplômées pour la plupart avec presque autant d'universitaires que de sortants de la formation professionnelle avec 2.151 pour les premiers et 2.161 pour les seconds. Ce qui permet d'envoyer un signal fort pour les jeunes qui n'ont pas en-

core rejoint les deux secteurs. Les deux secteurs ont même connu une augmentation de la demande respectivement de 85 et 286 postes. Le directeur de l'ANEM a expliqué que le bassin de l'emploi dans la wilaya renferme 6774 entreprises inscrites au niveau de l'ANEM réparties à travers 4 grands secteurs à savoir l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture et les services. 81 de ces entreprises sont publiques. 6670 sont des sociétés nationales privées. 23 appartiennent au privé étranger. Il a annoncé que le nouveau système d'intermédiation qui entre dans le cadre de la modernisation du secteur a contribué à diminuer le temps de traitement des offres puisqu'il permet à leurs propriétaires de s'inscrire à travers les réseaux internet. Il a offert la possibilité également de déterminer exactement les qualifications des demandeurs en plus de la transparence dans l'orientation de ces derniers. Le directeur de l'ANEM n'a pas manqué de revenir sur l'intégration des jeunes diplômés qui ont obtenu des contrats DAIP. 12.909 bénéficiaires ont été intégrés selon lui depuis le lancement de ce dispositif en 2008. Le responsable qui a évoqué les perspectives du secteur dans la wilaya a indiqué que ses services œuvrent à dépasser les chiffres réalisés en 2016. Avec des entreprises qui vont entrer en production comme OXO qui doit recruter 3.200 personnes ou encore le groupe Benhamadi qui doit prendre 25.000 employés pour ses différentes usines, l'ANEM table sur une offre de l'ordre de 70.000 emplois dans les cinq années à venir.

F. D.

CONJONCTURE

Une ressource vitale

La nécessité d'avoir une meilleure gestion de l'économie des ressources hydriques, est plus que jamais une priorité, surtout si l'on sait que le gaspillage et le piquage illicite coûte à l'Etat des sommes colossales. A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'Eau qui coïncide avec le 22 mars de chaque année, SEAL organise en collaboration avec la direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa, une journée Portes ouvertes, demain, au niveau du siège de cette dernière. Axé cette année sur le thème « Eaux usées », ce rendez-vous constituera une opportunité pour le grand public et les professionnels des différents secteurs de découvrir de près le travail effectué par la SEAL en matière d'assainissement, sur les périmètres d'Alger et de Tipasa. L'accent sera également mis sur les efforts consentis par cette compagnie pour diminuer les rejets vers les milieux naturels, notamment les projets d'extension des Stations d'épuration (STEP) et la réouverture de nouvelles plages à la baignade. L'eau étant au centre de cette journée, il est attendu que les interventions des responsables mettent en évidence la nécessité de préserver cette ressource vitale et de lutter contre les pratiques de gaspillage et de vol de l'eau. En fait, des efforts constants sont déployés par la SEAL pour assurer une mobilisation durable de la ressource et en garantir l'accès pour le citoyen ainsi que, les moyens de sa préservation pour les générations futures. La stratégie du secteur des ressources en eau consacre aussi une marge non négligeable à la réutilisation des eaux usées traitées et épurées à des fins d'irrigation agricole. Actuellement, 177 stations d'épuration des eaux usées assurent l'épuration de 4 million de M3 par jour. Il y a lieu de rappeler que, le pays bénéficie annuellement de 12 milliards de m³ d'eau de précipitations soit, un remplissage de près de 9 milliards de m³/an grâce à ces infrastructures qui permettent aussi de fournir 3,5 milliards de m³ d'eau potable. Aussi, le futur système de tarification de l'eau est censé permettre de palier au gaspillage de l'eau qui a atteint des proportions alarmantes. Le ministre en charge du secteur avait précisé que, cette mesure ne concernera pas les ménages dont la consommation reste modérée et limitée dans un seuil modéré. Cette nouvelle tarification, avait souligné M. Abdelkader Ouali, « sera basée sur deux principes importants », à savoir, que « ceux qui consomment le plus payent le plus, et que la tarification doit aussi être conforme au niveau de consommation ». Ce futur dispositif permettra ainsi au secteur de mieux cibler le soutien des prix de l'eau par l'Etat, avait ajouté le ministre.

D. Akila



57 milliards de dollars

La Banque mondiale va mobiliser 57 milliards de dollars sur les trois prochaines années pour des investissements en direction de l'Afrique subsaharienne. L'annonce a été faite à travers un communiqué publié par l'institution de Bretton Wood.

YÉMEN

Un peuple dans la TOURMENTE

Le Yémen se meurt sous le feu et la faim. Cinq millions de Yéménites sont encerclés dans les villes et villages sous l'œil torve d'une coalition surarmée. Même les accès qui permettraient d'acheminer l'aide humanitaire sont bloqués. Nul ne s'en soucie.

Le conflit syrien capte actuellement tous les regards et même les décomptes macabres quotidiens et les nombreux cris d'alarme poussés par des ONG et même par l'ONU, ne trouvent pas d'écho de par le monde.

Le mutisme général est apparemment délibéré. Quant on évoque la situation au Yémen, on se cache derrière un pseudo conflit entre chiïtes et sunnites. Issue trop facile pour éluder les vraies et profondes raisons de cette catastrophe qui au final, met tout un peuple à la civilisation séculaire au fond d'un gouffre sans fond. Voilà quelques éléments de compréhension qui retracent succinctement les raisons d'un conflit.

R. I.

Le Yémen est connu pour son passé tumultueux, dont l'Etat central a toujours été faible dans un pays où le tribalisme règne. Rappelons brièvement que l'Etat du Yémen a connu deux épisodes de guerres civiles majeures dans les années 60, puis dans les années 90. Le troisième volet de cette néfaste trilogie oppose, depuis 2014, les rebelles chiïtes houthis et les forces fidèles à l'ex-président déchu Ali Abdallah Saleh (resté au pouvoir plus de 21 ans) au gouvernement d'Abd Rabbo Mansour Hadi, élu en 2012 à la suite de la révolution yéménite et reconnu « légitime » par la « communauté internationale ». Dès mars 2015, face à la prise de la capitale Sanaa par les forces houthies (supposément soutenues par l'Iran) et leur avancée soudaine vers le sud du Pays, une coalition « sunnite » a été formée sous l'impulsion des saoudiens et le soutien occidental, afin d'endiguer cette percée contestataire mettant à mal le gouvernement.

L'actuel président Hadi déclarait en mars 2015 que « l'école du [chiïsme] duodécimain suivie en Iran ne sera pas acceptée par les Yéménites, qu'ils soient zaidites ou chafrites » ; cette citation pétrie de contradictions en dit long sur la complexité de la situation du pays et mérite méditation :

La confessionnalisation du conflit a été largement mise en avant dans le discours médiatique en grande partie inspiré par celui tenu par la coalition saoudienne : l'Iran, grande nation chiïte depuis le début du XVI^e siècle, viserait à déstabiliser les états et monarchies majoritairement sunnites, notamment en diffusant le chiïsme duodécimain (reconnaissant la légitimité des douze imams), ou en soutenant des groupes armés appartenant à ce dogme (Hezbollah, milices irakiennes et afghanes).

Le Yémen composé d'environ 55-60 % de sunnites (appartenant au Fiqh chafrite) installés plutôt au sud côtier du pays et de 40-45 % de chiïtes dits « zaydites » (reconnaissant pour leur part cinq imams), majoritaires dans le Nord montagneux et limitrophe de l'Arabie saoudite, serait donc a priori un terrain fertile pour les intérêts iraniens dans la zone arabique.

Pourtant, au niveau dogmatique ce courant zaydite minoritaire n'est pas réductible au chiïsme duodécimain que pratiquent iraniens et irakiens. Bien que ces deux courants reconnaissent tout deux la légitimité toute particulière d'Ali et de ses descendants comme successeurs légitimes du Prophète de l'Islam (QSSSL), leurs fondements textuels, leurs traditions culturelles, ainsi que leur conception de l'imamat restent très différents.

Certains qualifient même le zaydisme comme une sorte d'intermédiaire dogmatique entre sunnisme et chiïsme : d'une part, celui-ci ne dénigre pas les trois premiers califes de l'Islam, aimés des sunnites, critiqués voir hais des chiïtes, qui les considèrent comme des usurpateurs impies à la gouvernance de la communauté islamique ; d'autre part, sur certains traits théologiques ou culturels, il adopte des positions sunnites (conceptions mutazilites du libre arbitre, etc.). Une étude approfondie de toutes ces subtilités ne peut bien évidemment pas être menée ici.

La position hybride du zaydisme apparaît également dans la perception identitaire confuse qu'ont les zaydites d'eux-mêmes ! Une étude évoque une anecdote édifiante : « Interrogé sur les rapports entre le zaydisme et le sunnisme, un jeune militant d'origine zaydite se revendiquant des Frères musulmans répondait, oubliant opportunément l'école malékite et intégrant de fait sa secte d'origine dans le sunnisme majoritaire : « Le sunnisme est composée



de quatre madhhab (écoles de jurisprudence) : le chaféisme, le zaydisme, le hanafisme et le hanbalisme ». L'auteur note un phénomène de convergence identitaire et culturelle entre chafrites et zaydites au Yémen (sans pour autant parler d'une « sunnisation » de ces derniers). Il retient notamment pour expliquer cette évolution des raisons sociodémographiques : migrations, urbanisation ; mais également politiques : « depuis la fin des années 1960, le pouvoir, pour des raisons d'unité nationale appuie, voire instrumentalise, le processus de nivellement des identités. Les manuels scolaires d'enseignement islamique publiés par le ministère de l'Éducation ignorent largement les différences qui peuvent exister sur le plan théologique entre chaféisme et zaydisme ».

Depuis la chute de l'imamat en 1962, différents courants zaydites minoritaires s'opposent à ce phénomène d'acculturation organisé. La faiblesse de l'Etat Yéménite et l'absence de service publique durable, en particulier dans les zones rurales, ont assuré la persistance de bastions se revendiquant du zaydisme. L'émergence du mouvement houthi dans les années 2000 en est sûrement l'une des conséquences. Se considérant marginalisés sur les plans religieux, politique, économiques et social, ceux-ci aspireraient à se voir reconnaître ces droits fondamentaux, pourquoi pas par un retour à l'imamat chiïte en lieu et place d'une république corrompue et accusée d'être à la solde des saoudiens et des américains.

Enjeux et stratégies

Officiellement, la coalition militaire à laquelle le Royaume-Uni, la France et les États-Unis fournissent des armes et apportent une aide en matière de renseignement militaire, avait pour but de défendre le gouvernement Hadi reconnu légitime par la « communauté internationale » contre les rebelles houthis. Il

n'échappera à personne que le Golfe d'Aden qui borde le Yémen est, avec le détroit d'Ormuz et le canal de Suez, l'un des trois goulots d'étranglement de la route maritime d'acheminement du pétrole depuis le Golfe persique jusqu'en Europe. Il s'agit donc en premier lieu pour les monarchies pétrolières et les États occidentaux de sécuriser leur canal d'acheminement en hydrocarbures.

Sous l'angle purement local

L'ancien président déchu Saleh a choisi de s'allier avec les houthis qu'il avait longtemps combattus pour combattre l'influence des islamistes d'Al-Islah (affiliés aux frères musulmans). « Se souvenant qu'il est lui-même issu d'une tribu zaydite, il [Saleh] a mobilisé, pour se venger, l'arme de la division sectaire ». En opposition, Al-Islah a formé le « Bloc de salut national » avec le parti nassérien, le groupe Al-Rashad (groupe salafiste) et les indépendantistes sudistes.

Sur le plan médiatique, les adversaires arabes des Houthis s'acharnent à les discréditer en les assimilant à des partisans d'un chiïsme révolutionnaire et violent affiliés à l'Iran. En réalité, le soutien iranien à ces derniers est discuté par les analystes : tout au plus il se résumerait à un soutien militaire modéré, incomparable avec le feu déclenché par Riyad. Les acteurs de ce plan de communication sont en premier lieu les États-Unis et l'Arabie saoudite.

Le chaos ambiant a par ailleurs favorisé l'emprise de groupes djihadistes au sud du pays et même l'implantation de cellules de Daesh. Dans cette lutte paranoïaque et déraisonnable que livrent les saoudiens wahhabites contre les « hérétiques » chiïtes (qui les encerclent depuis l'Irak, la Syrie et la Yémen), Riyad joue comme toujours un jeu trouble avec les groupes radicalisés du sud, plus ou moins proches d'AQPA. Cela dénote par ailleurs encore une fois la stra-

tégie absurde des américains : « la principale figure tuée dans le raid américain de janvier, Abdelraouf Al-Dhahab, présentée par Washington comme un haut dirigeant opérationnel d'Al-Qaida, était un chef tribal allié aux forces du président Hadi, soutenu par l'Arabie saoudite. Mais une partie de la famille d'Abdelraouf Al-Dhahab est apparentée au prédicateur américano-yéménite d'AQPA, Anouar Al-Aoulaki, tué dans une frappe de drone américaine en 2011 » note Louis Imbert du Monde.

C'est l'enlèvement militaire dans les rudes contrées yéménites qui se profile pour les saoudiens (comme pour les ottomans autrefois), alors même que le royaume est déjà largement engagé financièrement dans le conflit syrien et confronté à la chute des prix du pétrole.

La coalition formée par les saoudiens et abusivement qualifiée de « front sunnite » a été une tentative de prouver une fois de plus leur leadership sur les pays islamiques. Elle était en réalité composée pour l'essentiel des monarchies arabes toujours angoissées par tout

mouvement contestataire remettant en cause leur fragile légitimité, qui plus est si celui-ci se trouverait être « chiïte » et prétendument soutenu par l'Iran (nous nous rappellerons la révolte de Bahreïn là aussi écrasée par les saoudiens mais passée sous silence...). Pourtant, même là, les Saoudiens voient leur suprématie politique mise à mal. Le Pakistan, lui-même miné par ses propres conflits sectaires, avait dès le début refusé de participer à ces bombardements fratricides. Entre les deux piliers saoudiens et émiratis de la coalition, il existait déjà une divergence d'objectif dès le début : là où les saoudiens soutenaient plutôt les militants d'Al-Islah (affilié aux frères musulmans), les émiratis avaient pris parti pour les séparatistes du sud yéménite. Les Émirats Arabes Unis se sont eux-mêmes retirés de la coalition dès juin 2016.

En Arabie saoudite, ces nombreux déboires attisent d'autant plus les rivalités qui opposent les factions royales de cette monarchie basée sur un mode de succession adelphique. En effet, le conflit yéménite n'est en rien hermétique aux enjeux internes à l'Arabie saoudite : l'émergence du jeune Mohamed Ben Salmane, ministre de la Défense et vice-prince héritier, a vu dans cette campagne yéménite un moyen d'assurer sa légitimité et son leadership au sein du régime, face notamment à son opposant principal Mohamed Ben Nayef, l'actuel ministre de l'intérieur.

Voyant l'enlèvement progressif des Saoudiens dans le bourbier yéménite, les États-Unis se désolidarisent peu à peu et ont décidé de rappeler l'essentiel de son personnel encore basé en Arabie saoudite afin de coordonner le soutien américain. Pour autant, ceux-ci poursuivent, même sous la présidence Trump, leurs attaques ciblées contre les leaders de l'AQPA

La coalition veut placer le port de Hodeida sous supervision de l'ONU

La coalition militaire arabe, qui intervient dans la guerre au Yémen sous commandement saoudien, a demandé dimanche que le port de Hodeida soit placé sous la supervision de l'ONU, après la mort de dizaines de réfugiés somaliens au large des côtes yéménites. Plus de quarante Somaliens, dont des femmes et des enfants, ont été tués vendredi dans l'attaque d'une embarcation à bord de laquelle se trouvaient 150 réfugiés, au large de Hodeida sur la mer Rouge.

L'origine de l'attaque n'a pas encore été déterminée. La coalition a répété, dans un communiqué dimanche, qu'elle « n'était pas responsable de l'attaque » et qu'il n'y avait pas eu de tirs de la part des forces de la coalition vendredi dans la zone où elle avait eu lieu

dans l'ouest du Yémen. Elle a appelé à « ce que le port de Hodeida soit placé immédiatement sous la supervision des Nations unies ».

« Cela faciliterait l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple yéménite et mettrait fin à l'utilisation du port pour la contrebande d'armes et le trafic de personnes », conclut la coalition. L'Arabie saoudite n'a pas encore répondu à la Somalie qui lui a demandé d'enquêter sur l'attaque meurtrière de vendredi. Le conflit dévastateur au Yémen a éclaté après la conquête par les rebelles de vastes pans du territoire dont la capitale Sanaa et l'intervention militaire en mars 2015 d'une coalition arabe sous commandement saoudien pour aider les autorités à les stopper. (APS)

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA Situation au Sahara occidental DOSSIER OUVERT

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a annoncé la convocation, hier à Addis-Abeba, d'une réunion ad hoc sur la situation au Sahara occidental.

La réunion s'est déroulée dans la grande salle de conférences de l'ancien centre de l'UA, a souligné le Conseil sur le site électronique de l'UA.

La réunion qui intervient au moment où les territoires sahraouis occupés connaissent plusieurs développements, constituera un véritable test pour le régime marocain qui s'était engagé récemment à respecter l'Acte constitutif de l'UA en vertu duquel il doit assister aux côtés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour répondre aux préoccupations des membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Des questions ont été posées au Maroc lors de cette réunion. Elles ont concernées l'interdiction de la mission de l'UA d'effectuer son travail dans la ville occupée d'El Ayoun et la violation du cessez le feu dans la région de Guerguerate, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le représentant du Front Polisario à l'UA s'était réuni, le mois dernier, avec le président du Conseil de paix et de sécurité

de l'UA, Smaïl Chergui, qu'il avait informé des derniers développements à Guerguerate

L'ANC s'engage à faire de 2017 l'année de la défense de la RASD

Le Congrès national africain (ANC, au pouvoir) en Afrique du Sud, s'est engagé dimanche à faire de 2017 l'année de la défense de la place de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au sein de l'Union africaine (UA) et à intensifier ses efforts aux niveaux continental et international dans ce sens, ont rapporté des médias. L'ANC a souligné, dans un document portant sur la politique étrangère du parti pour l'année 2017 qui sera présenté lors de sa prochaine réunion annuelle, que «le combat du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance demeurera une priorité pour le parti». Le parti au pouvoir en Afrique du Sud a annoncé, en outre, le lancement d'une campagne internationale pour «dénoncer les entraves du Maroc à l'application

des résolutions des Nations-unies et de l'Union africaine en lien avec la cause sahraouie». L'ANC a indiqué à cet effet que «toutes les options sont possibles y compris l'isolation du régime marocain». L'ANC a exprimé par ailleurs son souhait de voir l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA), «contribuer à l'intensification des efforts en vue de la décolonisation du Sahara occidental».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. Plusieurs rounds de négociations entre les parties aux conflits (Polisario/Maroc), ont été organisées sous l'égide de l'ONU. Ils butent toujours sur la position de blocage de la partie marocaine relative à l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui. (APS)

À L'APPROCHE DE SA VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Abbas en Egypte pour rencontrer al-Sissi

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, est arrivé au Caire pour des entretiens prévus lundi avec son homologue, Abdel Fattah al-Sissi, à l'approche de sa rencontre avec le président américain, Donald Trump.

Il a rencontré dimanche soir le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukri, a indiqué le porte-parole du ministère sur Twitter. Un responsable palestinien avait auparavant indiqué que M. Abbas rencontrerait le président Sissi lundi, alors qu'il doit se rendre à la Maison Blanche durant la première moitié du mois d'avril pour son premier face-à-face avec le président Trump.

Avant sa visite aux Etats-Unis, le président palestinien devra aussi participer au sommet arabe prévu le 29 mars en Jordanie, pays qui, comme l'Egypte, est un interlocuteur incontournable dans le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, au point mort depuis des années. Selon des informations de presse, le roi Abdallah II de Jordanie, l'un des deux seuls pays arabes avec



l'Egypte à avoir signé la paix avec Israël, doit également rencontrer en avril M. Trump, qui a dit vouloir travailler à une solution pour mettre un point final à l'un des plus vieux conflits du monde.

Peu après sa prise de fonction, M. Trump a reçu le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et marqué une rupture

avec la tradition diplomatique américaine en se distanciant de la solution à deux Etats, c'est-à-dire de la création d'un Etat palestinien coexistant en paix aux côtés d'Israël. Depuis, le chef de la CIA, Mike Pompeo, a reçu son homologue palestinien à Washington avant de se rendre lui-même, mi-février, à Ramallah, en Cisjordanie occupée par l'armée israélienne. Puis, mardi, Jason Greenblatt, représentant spécial de M. Trump en charge des négociations internationales, a rencontré M. Abbas. Quelques jours avant, M. Trump avait appelé le président palestinien pour l'inviter à la Maison Blanche. Les relations entre Palestiniens et Egyptiens devraient également être évoquées par MM.

Abbas et Sissi, après plusieurs incidents. Fin février, par exemple, le très actif patron du sport palestinien, Jibril Rajoub, haut cadre du parti Fatah de M. Abbas, s'était vu refuser l'entrée en Egypte où il devait assister à une conférence. La délégation palestinienne, dont un ministre, s'était retirée en signe de protestation.

SOMALIE 7 extrémistes d'Al-Shebab abattus

Sept éléments du groupe terroriste Al-Shebab ont été tués dans un violent combat armé contre des troupes de l'armée somalienne dans la nuit de samedi à dimanche, près de la région de la baie dans le sud-ouest de la Somalie. Des responsables locaux ont révélé qu'un certain nombre de soldats de l'Armée nationale de Somalie ont également été blessés lors d'un combat dans la nuit contre les militants terroristes. Hassan Hussein Mohamed, ministre chargé de la réhabilitation des milices dans l'Etat du Sud-Ouest, a confirmé dimanche la mort de sept extrémistes d'Al-Shebab. Ils ont été tués lors d'une opération qui a duré plusieurs heures près de la ville de Qansah-Dhere, alors que six officiers de l'Armée nationale de Somalie ont également été blessés, selon M. Mohamed. Il a ajouté par ailleurs que l'armée somalienne a également participé à la fourniture d'une aide humanitaire aux victimes de la sécheresse dans le sud-ouest du pays. (APS)

SITUATION EN CRIMÉE Poutine exerce un contrôle personnel



Le président russe, Vladimir Poutine, exerce contrôle personnellement la situation en Crimée et, si c'était à refaire, prendrait les mêmes décisions sur la Crimée, a déclaré dimanche le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. "Il exerce sur la Crimée un contrôle personnel et je suis convaincu qu'il franchirait les mêmes étapes, prendrait les mêmes décisions (sur la Crimée) et assumerait les mêmes responsabilités (qu'en 2014)," a déclaré M. Peskov, cité par le groupe média russe RBK. Selon M. Peskov, M. Poutine est conscient que le processus d'intégration aurait pu être mis en oeuvre d'une façon plus efficace et qu'une part du budget plus conséquente aurait pu être consacrée à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Samedi, la Crimée a célébré le troisième anniversaire de sa réunification avec la Russie.

La région a rejoint la Russie en 2014 après un référendum dans le cadre duquel 97 % des résidents se sont prononcés en faveur de la réunification. La journée de la réunification de la Crimée avec la Russie est personnellement importante pour M. Poutine, car «à de nombreux égards, c'est lui-même qui a pris les décisions finales," a dit M. Peskov. (APS)

SYRIE

1.359 localités ont conclu des accords de cessez-le-feu

Le ministère russe de la Défense a indiqué dimanche qu'en Syrie le nombre de localités ayant conclu des accords de cessez-le-feu a augmenté et atteint 1 359. "Au cours des dernières 24 heures, trois accords de cessez-le-feu ont été signés avec des représentants de Jinderyah dans la province de Lattaquié, d'al-Mazraa dans la province d'as-Suwayda et de Hadr dans la province de Quneitra. Le nombre total de zones habitées, dont les chefs ont signé des accords de réconciliation, a atteint 1 359," a déclaré le ministère dans le bulletin quotidien publié sur son site Web. Selon le document, les négociations visant à la conclusion d'accords de cessez-le-feu se sont poursuivies avec des commandants sur le terrain et des unités de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, d'Homs, de Hama et de Quneitra.

Plus de 180.000 personnes ont fui Mossoul-Ouest en raison de l'opération des forces irakiennes visant à reprendre la grande ville du Nord de l'Irak au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a annoncé lundi le gouvernement irakien. Sur ce total, a précisé le ministère des Migrations et déplacés dans un communiqué, quelque 111.000 personnes ont trouvé refuge dans les 17 camps et centres d'accueil installés dans les environs de Mossoul, le reste étant souvent hébergé par des proches. Selon l'ONU, le nombre de déplacés pourrait encore augmenter à mesure que les forces irakiennes progressent dans Mossoul-Ouest, où elles se sont déjà emparées de plusieurs quartiers et tentent de briser les lignes de défense des terroristes dans la vieille



ville, un objectif stratégique de la bataille. "Les agences humanitaires se préparent à la possibilité que 300.000 à 320.000 civils supplémentaires puissent fuir dans les prochaines semaines", indique dans un communiqué le Bureau des Nations unies pour la coordination des Affaires humanitaires (OCHA), alors que le gouvernement irakien a indiqué pouvoir encore accueillir 100.000 personnes. "L'opération humanitaire à Mossoul-Ouest est bien plus importante et complexe que

dans l'Est", souligne Lise Grande, la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Irak. "La principale différence, c'est que des milliers de familles sont restées chez elle dans l'Est, alors qu'à l'Ouest, des dizaines de milliers fuient", a-t-elle expliqué. "Nous avons préparé l'opération de Mossoul pendant des mois. Mais la vérité, c'est que la

crise est en train de nous pousser jusque dans nos derniers retranchements", a-t-elle prévenu. Les forces irakiennes, appuyées par la coalition internationale antiterroriste, sous commandement américain, ont lancé une vaste offensive le 17 octobre pour reprendre la deuxième ville du pays aux terroristes. Après en avoir conquis fin janvier les quartiers orientaux, elles ont lancé le 19 février une offensive pour reprendre Mossoul-Ouest. (APS)

MOSSOUL

180.000 personnes fuient les combats

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DANS LES CFPA

7.500 STAGIAIRES ONT BÉNÉFICIÉ de formation

Des journées de formation sont organisées, au cours de la semaine, au profit des formateurs des centres de formation professionnelle et d'apprentissage au CFPA Saïd-Hadjar de Zeralda autour du thème « Formation en hygiène et sécurité des formateurs des centres de la formation professionnelle ».

En marge de la première séance de formation, la directrice de l'Institut National de Prévention des Risques Professionnels, le docteur Farida Iles Merad, nous a déclaré hier que « ces journées qui ont commencé hier et qui s'étalent jusqu'au 23 mars en cours, ont pour but de sensibiliser les stagiaires aux bonnes pratiques de la prévention des risques professionnels. »

Le Dr. Iles Merad nous a indiqué que « ce module consiste à expliquer comment est organisée la prévention en Algérie et quels sont les textes réglementaires pour que l'employeur puisse les appliquer au niveau de son entreprise. On parle de la loi 88/07 qui est très importante surtout que ce sont des formateurs qui vont par la suite accomplir des journées de sensibilisation. Cette loi-cadre donne tous les moyens, afin que l'employeur soit obligé de faire passer tous ses travailleurs en médecine de travail, elle l'oblige à maintenir au plus haut degré ses employés à respecter les consignes d'incendie et comment sont manipulées les substances dangereuses. »

Elle a expliqué que « c'est une action qui s'inscrit dans le prolongement d'autres actions dans le cadre d'une convention annuelle avec la CNAS. De 2016 jusqu'à 2020, il est projeté de faire des journées de sensibilisation



Ph. Nesrine

aux stagiaires des CFPA dans l'objectif de les sensibiliser aux bonnes pratiques de la prévention des risques professionnels. En six mois, 7.500 stagiaires d'Oran, d'Annaba et d'Alger ont été sensibilisés. »

« L'action de prévention continue et aujourd'hui, nous faisons une formation de formateur car une journée n'est pas suffisante. Il faut renouveler ce travail tous les trois mois et six mois. Comme ils ont un module hygiène et sécurité nous voulons que ces formateurs maîtrisent l'organisation de

la prévention et ses missions. C'est la direction de la formation professionnelle qui a ciblé les formateurs, nous devons former cinquante travailleurs en cinq jours, à Annaba, Oran et Alger qui, par la suite, auront une attestation de présence et de formation afin de pouvoir sensibiliser les stagiaires », a souligné le Dr. Iles Merad.

La mission de l'Institut, selon la directrice, est d'améliorer les conditions de travail au niveau des entreprises quelles soient publiques ou privées. « Nous avons trois axes importants, la

formation et la sensibilisation, les études de postes, les évaluations et le mesurage. Il y a deux grands laboratoires où on peut faire le mesurage des polluants chimiques et le mesurage du bruit, des vibrations et de la température. On est un prestataire de service, avec un arsenal juridique très étoffé et nous devons sensibiliser tous les employeurs afin qu'ils mettent en place un plan de prévention au niveau des entreprises », a expliqué Dr. Iles Merad.

De son côté, le directeur du CFPA Saïd Hadjar de Zeralda, Ahmed Kalech, a déclaré qu'« ils ont déjà organisé deux séances de sensibilisation au profit des stagiaires et une autre sera organisée prochainement au profit des apprentis. 25 professeurs sont concernés par cette formation. Ils sont issus de la région ouest de la capitale, à savoir, Ouled Fayet, Staouéli, Zeralda, Douéra et Soudania. »

M. Kalech a expliqué que « d'après des statistiques, il a été prouvé que les apprentis subissent souvent des accidents de travail dans les entreprises et à partir de là, il a été décidé d'organiser des journées de sensibilisation au profit des formateurs afin de former les apprentis et aux stagiaires à propos des dangers et risques professionnels ».

Wassila Benhamed

REGARD

Sauver la forêt

C'est finie la bonne humeur en hibernation, les mines tristounette. A vos marques, le printemps arrive ! La nature, les humains et les animaux sont en fête. Désormais, on peut se permettre des « cures » de gaieté, de rayonnement. On oublie tout et on se projette dans une autre ère, aux couleurs des bourgeons des fleurs qui éclosent pour répandre, partout, leurs parfums. Le 21 mars, un double événement, purement environnemental. Le début de la saison du printemps et la journée internationale des Forêts ; deux événements, à haute connotation naturelle qui renvoient, tous les deux, à la préservation, voire, le développement du patrimoine végétal. Il n'est plus permis, en ce jour, de piétiner le gazon, arracher les plantes ou encore, porter atteinte, à notre capital forestier. Bien au contraire, la question de la valorisation du vert, s'impose, plus que jamais pour notre bien-être mais également pour nos écosystèmes qui subissent de plein fouet les dégradations multiples et répétées, au grand jour. C'est un fait, on se soucie peu, du devenir de nos forêts qui rétrécissent, telle une peau de chagrin. Le couvert végétal, en effet, recule, chaque été, avec des milliers d'hectares qui partent en fumée, conjugués, à un faible taux de reboisement et les conséquences des changements climatiques qui accélèrent, l'érosion du sol et partant, la désertification. La journée des Forêts est une occasion pour aller vers une véritable vision à même de réhabiliter notre couvert végétal, dans tous ses états, notamment avec le manque de prise de conscience quant à l'importance de la notion environnementale, considérée comme question incongrue, pour le citoyen. Des réflexions existent certes et une dynamique de valorisation des actifs naturels, est lancée, il y a quelques années, dans le cadre de la politique du renouveau, au profit des populations, se traduisant par exemple par des investissements dans des projets de proximité de développement rural intégré, pas seulement générateurs de revenus puisqu'ils se fixent aussi comme priorité, faire face au surpâturage qui augmente la pression sur les forêts et menacent, ainsi, leur régénération, néanmoins, ces actions n'arrivent toujours pas à sauver nos forêts, en l'absence de la culture du vert, chez beaucoup de personnes qui continuent, à tourner le dos à tout ce qui est écologie. Pour la simple raison, que la protection de la nature, c'est l'affaire des « spécialistes ».

Samia D.

BREVET PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS

L'ETUSA montre la voie

Le centre de formation de l'ETUSA (Etablissement de transport Urbain et Suburbain d'Alger) ouvre ses portes pour dispenser les cours relatifs au brevet professionnel des conducteurs de transport de personnes et marchandises (71 heures pour le transport des personnes, 72 pour le transport de marchandises et 46 heures supplémentaires pour le transport spécifique de matières dangereuses).

Ayant obtenu son agrément en décembre dernier par le ministère des Travaux publics et des Transports, l'ETUSA a ouvert ses portes pour dispenser les cours relatifs au brevet professionnel des conducteurs de transport de personnes et marchandises, a déclaré M^{me} Amiar Samia, directrice de la formation à l'ETUSA. Les conducteurs concernés sont tous les titulaires d'un permis de conduire de type C, D ou E. En plus de ce document, il leur est exigé désormais un brevet professionnel avant d'exercer le métier de transporteur.

C'est pour cette raison qu'un arrêté ministériel a été signé entre les deux ministères des Travaux publics et des Transports, le 19 mai dernier, fixant les conditions et les modalités de formation pour l'obtention du brevet professionnel des conducteurs de véhicules de transport de personnes et de marchandises. Il s'agit d'un certificat d'aptitude délivré à tout conducteur détenteur de l'une des catégories de permis de conduire C, D et E et ayant subi avec succès une formation initiale qualifiante dans l'une des spécialités relatives au transport de personnes et transport de marchandises. Toutefois, le transport des matières dangereuses ne peut être assuré que par des conducteurs détenteurs d'un brevet professionnel de transport de marchandises. Il est subordonné à l'obtention d'une attestation justifiant une formation de ces derniers dans le domaine du transport des matières dangereuses. Cependant, M^{me} Amiar Samia, précise que l'ETUSA n'est pas actuellement habilitée à assurer la formation relative au transport des matières dangereuses.

Ainsi, ce brevet professionnel s'effectue à travers une formation initiale de 71 heures pour le transport des personnes, 72 pour le transport de marchandises et 46 heures supplémentaires pour le transport spécifique de matières dangereuses pour les conducteurs ayant suivi avec succès la formation initiale de transport de marchandises et ce, conformément aux programmes arrêtés ainsi qu'une mise à niveau des connaissances, dans le cadre d'une formation continue toutes les cinq années.

S'agissant de la formation initiale qui sera assurée par des inspecteurs ou ingénieurs en transports terrestres, inspecteurs des permis de conduire et sécurité routière, agents en mécanique, électricité, industrie et mines, de la protection civile ou tous autres cadres ou agents ayant des qualifications en rapport avec les modules à dispenser, cette formation initiale s'effectue en deux phases : une formation théorique qui s'étale sur 10 jours, soit 59 heures, cas de la spécialité transport de personnes ou transport de marchandises et porte sur la dimension de transport et l'aspect réglementaire, les notions techniques des véhicules, la prévention et la sécurité ainsi que l'art de bien se conduire et une formation pratique qui s'étale sur 5 jours, soit 12 heures pour le transport de personnes et 6 jours soit 18 heures pour le transport de marchandises et qui porte sur les techniques de conduite d'un véhicule de transport de personnes ou d'un véhicule lourd de transport de marchandises. Pour sa part, la spécialité transport spécifique de matières dangereuses qui s'étale sur 9 jours, soit 46 heures, est concerné par 4 modules sur la formation de base des matières dangereuses et la spécialisation pour le transport en citernes, des explosifs de la classe 1 et le transport de matières radioactives de la classe 7.

Concernant la formation continue, 2 modules en 5 jours, soit 30 heures, d'actualisation des connaissances sur la réglementation et la sécurité routière, cas du transport des personnes ou transport de marchandises et 2 modules en 2 jours, soit 10 heures, d'actualisation des connaissances sur l'aspect réglementaire et technique cas de transport spécifique de matières dangereuses.

A qui est destinée cette formation ? rappelle M^{me} Amiar Samia, tout conducteur détenteur d'un permis de conduire de l'une des catégories C, D, et E, est tenu de se conformer aux dispositions de l'arrêté en question dans un délai qui ne saurait dépasser trente-six mois, à compter de sa date de publication au Journal Officiel, c'est une obligation pour tout recrutement de chauffeurs qui doivent accompagner leur permis de conduite de ce brevet professionnel et ceux qui sont en exercice doivent s'allier à cette nouvelle législation également, sinon des sanctions seront prises à leur égard s'ils dépassent le délai requis.

Quelles sont les moyens humains et pédagogiques de l'ETUSA pour lancer cette formation et quand ? la directrice de la formation répond que six

salles sont destinées à la formation théorique à raison de 15 stagiaires et 4 circuits d'examen pour la formation pratique en plus de la voie publique, les contrats des enseignants sont signés, les spécimens des contrats candidats sont prêts, les manuels des cours validés par le ministère et les salles sont équipés de tous les moyens pédagogiques qui offrent une formation de qualité et puis l'ETUSA est en phase de prospection, invite les sociétés de transports et les particuliers à joindre ses salles pour lancer cette formation dans les meilleurs délais dès que les groupes sont formés.

Et pour s'inscrire, les candidats doivent déposer auprès du centre de formation un dossier comprenant, une demande manuscrite mentionnant la spécialité choisie, deux photographies d'identité récentes, une copie du permis de conduire, justifier d'un niveau scolaire et d'un brevet professionnel de transport de marchandises en cours de validité pour le transport spécifique des matières dangereuses, des certificats médicaux, attestant d'une bonne condition physique et acuité visuelle, établis par un médecin généraliste, pneumologue et ophtalmologue, une carte de séjour en cours de validité, durant toute la durée de la formation, pour les étrangers, les frais d'inscription à la formation initiale qui sont fixés à 45.000 DA pour de transport de personnes et de marchandises et 20.000 DA pour le transport de matières dangereuses.

Pour conclure, le renouvellement du brevet professionnel de transport de personnes et de marchandises et de l'attestation pour le transport spécifique des matières dangereuses s'effectue à travers une mise à niveau des connaissances, dans le cadre d'une formation continue toutes les cinq années. La formation continue peut être assurée durant les six derniers mois précédant l'expiration de la validité desdits documents.

D'autre part, M^{me} Amiar Samia souligne que les conducteurs en exercice doivent se rapprocher du centre de formation de l'ETUSA (21 rue Alfred de Musset à la rue Mohamed Belouizdad), le plus rapidement possible, où des propositions commerciales attrayantes pour les premiers inscrits, et que les transporteurs et entreprises intéressés par cette disposition ont un délai de trois ans pour s'allier à la nouvelle législation.

Boutafennouchet Saïda

CONFÉRENCE DE L'ARCHÉOLOGUE MOUNIR BOUCHENAKI

PRÉSERVER le patrimoine

● *Un atelier en septembre au bénéfice des experts arabes et africains*

Expert auprès de l'UNESCO pendant de longues années, archéologue et ancien cadre au ministère de la Culture, Mounir Bouchenaki a animé, hier, au palais de la culture, une conférence-débat portant sur le rôle de l'UNESCO et des experts internationaux dans la protection des sites archéologiques en cas de conflit armé.

Commencant par donner une définition du patrimoine culturel que représentent les monuments et sites historiques, le conférencier a rappelé que c'est à l'initiative de la Bolivie, dans les années 1990, que le patrimoine culturel immatériel a connu des classements auprès de l'UNESCO. Mounir Bouchenaki a annoncé que de concert avec le ministère de la Culture, il sera organisé le mois de septembre prochain un atelier de formation en Algérie au bénéfice d'experts arabes et africains pour s'entraîner sur les modalités de présenter des sites au classement de l'UNESCO.

« On trouve 67 sites italiens classés à l'Unesco alors que le nombre de sites classés des pays arabes est de 52. C'est inadmissible en sachant que le Moyen-Orient est le berceau des civilisations et l'Afrique du Nord a abrité auparavant différentes cultures et civilisations. Cet atelier devrait booster la mise en valeur de notre patrimoine culturel », a-t-il fait savoir.

Egalement ancien directeur général de l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) et



Ph. Louiza

ex-directeur général du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial établi, le conférencier a insisté sur l'obligation de faire preuve de vigilance par rapport à l'actualité géostratégique confuse dans les pays arabes. « Les extrémistes et les forces occultes tentent d'anéantir l'identité et la mémoire des peuples et nations. La composante de chaque peuple est liée à sa mémoire et sa relation avec son passé et sa civilisation. L'UNESCO prend cela au sérieux et porte un grand intérêt à la sauvegarde des sites archéologiques. Nous es-

sayons de nous appuyer sur les bases juridiques, sur les enquêtes et l'aspect pratique en utilisant des méthodes modernes avec notamment des consultations avec des experts locaux et internationaux », a-t-il souligné avant de relater ses différentes missions dans les quatre coins du monde en tant qu'expert auprès de l'UNESCO pour protéger et restaurer des sites archéologiques. Il a entre autres narré ses missions au Cambodge, au Yémen, au Liban et en Irak. L'orateur a déploré la situation chaotique des sites archéologiques

dans les pays arabes victimes ces dernières années de violences extrêmes. « C'est vraiment triste de voir l'anéantissement de la ville d'Alep, une perle civilisationnelle. L'Irak aussi connaît la décadence sans parler de la Libye, le pays ayant le plus de sites archéologiques romains et grecs en Méditerranée », a-t-il encore noté.

La rencontre a permis également au conférencier de présenter son ouvrage intitulé *Patrimoine mutilés, ces trésors de l'humanité défigurés par la folie des hommes*, en présence de nombreux chercheurs en histoire et en archéologie. Rencontré en marge de la conférence à laquelle il a assisté, le ministre de la Culture, Azedine Mihoubi, a rappelé le travail de coordination effectué avec les différentes autorités (douanes, gendarmerie et sûreté nationale) pour sauvegarder les sites et vestiges archéologiques. Le ministre a ajouté que le musée arabe et africain de Tipasa est en cours de construction et que l'Algérie a respecté son engagement, en attendant que les pays arabes fassent de même, notamment sur la question du budget.

Kader Bentounès

CLASSÉES PAR L'UNESCO

Les peintures rupestres du Tchad en dégradation

Des peintures rupestres ont été dégradées au Tchad dans le site d'Archei classé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a indiqué dimanche le ministre de la Culture tchadien à des médias.

Le cinéaste Mahamat Saleh Haroun, nommé début février par le président Idriss Déby Itno à la tête du ministère de la Culture, a déclaré que son département "va porter plainte lundi contre X", après

l'envoi d'une mission à Archei". Ces peintures rupestres, sur lesquelles des inscriptions ont été laissées par des visiteurs, se trouvent sur le site d'Archei — classé au patrimoine mondial de l'humanité depuis le 20 juillet 2016 — dans la région du massif de l'Ennedi, dans le nord-est du Tchad près du Soudan. Les inscriptions sont "des noms" de visiteurs, et les derniers messages datent du "22 janvier 2017", a ajouté le ministre-cinéaste qui dit avoir consulté des photos.

"Sur la surface rocheuse de ses grottes, canyons et abris, des milliers d'images ont été peintes et gravées, constituant l'une des plus grandes collections d'art rupestre du Sahara", lit-on sur le site de l'Unesco.

Les peintures et gravures rupestres au Tchad représentent hommes et animaux datent du 4^e millénaire avant Jésus-Christ, selon l'Unesco. (APS)

CONSTANTINE

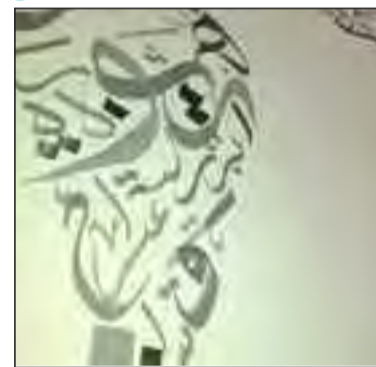
Un espace destiné à encourager la création

Un espace dédié à l'exposition des produits artisanaux et des œuvres d'art a été inauguré, dimanche, dans la commune d'El Khroub (Constantine) dans le cadre des festivités marquant la célébration de la fête de la Victoire, a-t-on constaté. Situé à proximité du siège de l'assemblée populaire communale (APC), cet espace implanté dans une grande placette centrale aménagée, baptisée 19-Mars 1962, œuvrera à encourager les créations artistiques, notamment celles des associations et des jeunes talents de la commune d'El Khroub, a précisé la directrice de l'Office de sport, de la culture, du loisir et du tourisme (OSCULT). Elle a, à ce propos, ajouté que cet espace sera ouvert tout au long de l'année et proposera au public diverses activités et expositions dans l'art culinaire, les habits traditionnels, et les produits de la ruche notamment. La célébration de la fête de la Victoire à Constantine a été marquée par l'organisation d'une exposition de photos et un fonds documentaire sur la Révolution de novembre 1954, au centre culturel Mohamed-El-Yazid, où un hommage a été rendu au moudjahidine dans une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Kamel Abbas. Les lauréats des tournois sportifs, entre autres de football, de karaté et de jeu d'échecs, ainsi que des concours scientifiques, lancés la semaine précédente, ont été également honorés. La fête de la Victoire a été aussi l'occasion à Constantine pour baptiser l'Ecole nationale supérieure (ENS) de l'université Constantine 3 au nom de l'écrivaine Assia Djebar, et le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de l'université Constantine 2 au nom du Chahid Toufik Khaznadar. (APS).

SALON DE LA CALLIGRAPHIE ET DE L'ARCHITECTURE DE TAMANRASSET

Le rôle du Tifinagh dans le bâti

Vingt-deux artistes prennent part à la 3^e édition du Salon de la calligraphie et de l'architecture en Algérie, dont le coup d'envoi a été donné dimanche à Tamanrasset. Les participants, représentant les wilayas d'Ouargla, El-Oued, Mostaganem et Chlef auront, durant les trois jours de ce salon, à mettre en exergue, à travers des œuvres artistiques, l'importance de la calligraphie, l'architecture et le caractère Tifinagh dans le bâti local. Entre autres communications prévues dans le cadre du salon dédié cette année à l'harmonie entre la lettre et l'architecture, l'exposé de l'universitaire Hamza Boukhelda Hamza pour qui la calligraphie arabe est un signe de la culture arabo-maghrébine qu'il s'emploie à promouvoir et hisser comme socle à la renaissance arabe et maghrébine. L'harmonie entre le bâtiment et l'environnement et l'architecture traduit la synergie recherchée par l'architecte dans la conception et la



création, a estimé M. Boukhelda, dans ce contexte. L'artiste Abdallah Boutani de Tamanrasset a, de son côté, indiqué que Tamazight et ses signes en Tifinagh a également une relation avec l'architecture, au regard de la symbolique civilisationnelle et culturelle de ses caractères, véhiculée à travers différentes formes géométriques. (APS)

DÉCÈS DE CHUCK BERRY

Une légende du rock

Le guitariste et chanteur américain Chuck Berry est décédé samedi à l'âge de 90 ans, a annoncé la police du comté de Saint Charles (Missouri, centre). Considéré comme l'un des pères fondateurs du rock and roll, Charles Edward Anderson Berry Sr a été trouvé inanimé par les secouristes et son décès a été prononcé à 13H26 locales, a précisé la police sur son compte Facebook. Chuck Berry laisse une œuvre immense, de "Maybellene" à "Roll Over Beethoven" et "Johnny B. Goode", qui a influencé plusieurs générations de musiciens. Auteur d'un grand nombre de classiques du rock, il a composé des dizaines de tubes des années 50, 60 et 70, parmi lesquels "Sweet Little Sixteen", "School Days" ou "My Ding a Ling". Surnommé "Crazy legs" — pour son jeu de jambes sans égal —, Chuck Berry est né le 18 octobre 1926 à Saint Louis (Missouri). Il apprend la guitare jazz durant son enfance, tout en accumulant les petits boulots et en flirtant avec la délinquance. Devenu coiffeur, marié et père de famille, il arrondit ses fins de mois en jouant de la guitare dans des clubs, lorsqu'il est remarqué par le bluesman Muddy Waters. En 1955, il enregistre sa première chanson, "Maybellene", qui devient un tube phénoménal et marque pour lui le début de dix années de succès. Chuck Berry enregistre ensuite "Thirty Days", "No money down" et "Roll Over Beethoven" (1956), avant d'enchaîner les tubes: "School Days" et "Rock and Roll Music" en 1957, "Sweet Little Sixteen", "Carol" et "Johnny B. Goode" en 1958, "Little Queenie", "Memphis Tennessee" et "Back in the USA" en 1959. A la fin des années 50, son succès est gigantesque, ses chansons sont partout et il parvient, avec des thèmes simples et universels à exalter les préoccupations des adolescents. (APS)



LE COIN DU COPISTE

Impossible oublié

L'ancien président de l'APN, Karim Younès, aura réussi en l'espace de quelques années sa conversion dans la littérature, plus spécialement dans le domaine du livre, sur l'histoire de l'Algérie. Invité il y a quelques jours à la bibliothèque de la Casbah de la capitale des Hammadides, l'actuelle Bejaïa, pour présenter son cinquième et dernier ouvrage intitulé *Les éperons de la conquête... l'impossible oublié, l'homme, qui était rentré dans le cénacle politique, se consacre aujourd'hui entièrement à l'écriture avec l'objectif d'éclairer la jeunesse sur les événements phares de l'histoire de notre pays, en dépoussiérant les archives et autres références bibliographiques, en faisant un travail de synthèse et de création littéraire afin, comme il l'affirme lors de conférences et présentation de ses nouvelles publications, de tracer pour les générations futures des repères, meilleurs indicateurs identitaires de l'Algérie, en déblayant l'histoire des diverses conquêtes depuis la plus haute Antiquité à la colonisation française. Une manière pour notre écrivain de défricher un nouveau terrain en passant à la loupe les âges, dans leurs chronologies historiques, qu'aura traversés l'Algérie pour se construire comme nous la percevons de nos jours dans une pluralité de civilisations qui dérivent toutes de la source, celle de la Numidie. Cette œuvre continue de compilation de notre histoire, qu'a entamée Karim Younès depuis 2008, ne semble pas s'arrêter aux seules pages glorieuses et aux seuls moments forts de notre histoire, mais tente surtout d'apporter de nouveaux éclairages aux lecteurs sur des périodes jusque-là inconnues comme celle de la décadence. Pour notre écrivain, qui s'est découvert une passion pour l'histoire, il s'agit de comprendre notre passé pour mieux construire notre présent, voire entrevoir notre futur et ce, à travers des points de fixation de notre mémoire prodigieuse faite d'exploits, de résistances, d'oppressions et d'invasions de la part d'autres cultures. Ainsi, la conquête espagnole et l'occupation ottomane, qui auront duré 315 années, se distinguaient l'une par rapport à l'autre ; tandis que l'ère des colons ibériques s'est opérée dans la violence et la férocité, celle des Turcs s'apparente beaucoup plus à une possession du territoire qui n'a pas forcément bouleversé l'institution religieuse, comparativement à la colonisation française qui a tout détruit sur son passage. Cette dernière explique l'émergence, à travers des associations culturelles, caritatives et sportives, du concept de nationalisme porté par toute une conscience collective à partir notamment de l'année 1924.*

L. Graba

Vie religieuse

Horaires des prières de la journée du mardi 22 Djoumada Ethani 1438 correspondant au 21 mars 2017 :

- Dohr.....12h55
- Asr.....16h23
- Maghreb.....19h04
- Icha.....20h23

Mercredi 23 Djoumada Ethani 1438 correspondant au 22 mars 2017 :

- Fedjr.....05h22
- Echourouk.....06h49



EL MOUDJAHID

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

au capital social de 50.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger
Téléphone : 021.73.70.81

Président-Directeur Général
de la Publication
Achour CHEURFI

Directeur de la Rédaction
Mohamed KOURSI

Rédacteur en chef
Kamal OULMANE

DIRECTION GENERALE
Téléphone : 021.73.79.93
Fax : 021.73.89.80

DIRECTION DE LA REDACTION
Téléphone : 021.73.99.31
Fax : 021.73.90.43

Internet : http://www.elmoudjahid.com
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.com

BUREAUX REGIONAUX

CONSTANTINE
100, rue Larbi Ben M'hidi
Tél. : (031) 64.23.03

ORAN

Maison de la Presse
3, place du 1^{er} Novembre : Tél. : (041) 29.34.94

ANNABA

2, rue Condorcet : Tél. : (038) 45.12.32

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Ex-siège de la wilaya
Rue Mebarkia Smaïl, B.B.A. 34000
Tél/Fax : (035) 68.69.63

SIDI BEL-ABBES

Maison de la presse Amir Benaïssa
Immeuble Le Garden, S.B.A.
Tél/Fax : (048) 54.42.42

BEJAIA :

Bloc administratif, rue de la Liberté.
Tél/Fax : 034.22.10.13

TIZI OUZOU :

Cité Mohamed Boudiaf (ex-2.000 logts)
Bâtiment 3, 1^{er} étage, Nouvelle ville
Tél. - Fax : (026) 21.73.00

TLEMCEM : 12, place Kairouan

Tél.-Fax : (043) 27.66.66

MASCARA : Maison de la Presse

Rue Senouci Habib
Tél.-Fax : (045) 75.27.50

CENTRE AIN-DEFLA :

Cité Attafi Belgacem (Face à la Poste)
Tél/Fax: 027.60.69.22

PUBLICITE

Pour toute publicité, s'adresser
à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de
Publicité "ANEP"

ALGER : 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 - Télex : 56.150
Télex : 81.742

ORAN : 3, rue Mohamed Khemisti

Tél. : (041) 39.10.34

Fax : (041) 39.19.04 - Télex : 22.320

ANNABA :

7, cours de la Révolution
Tél. : (038) 84.86.38 ; Fax : (04) 84.86.38

Régie publicitaire

EL MOUDJAHID

20, rue de la Liberté, Alger ; Tél./Fax : 021 73.56.70

ABONNEMENTS

Pour les souscriptions d'abonnements, achats de journaux
ou commandes de photos, s'adresser au service commercial
: 20, rue de la Liberté, Alger.

COMPTES BANCAIRES

Agence CPA Che-Guevara - Alger
Compte dinars n° 102.7038601 - 17
Agence BNA Liberté

- Dinars : 605.300.004.413/14

- Devises : 605.310.010078/57

Cptes BDL - Agence Port Saïd

- Dinars : 005.00 107.400.247 86 20.28

- Devises : 005.00 107.457.247 86 20.28

EL MOUDJAHID

Siège social : 20, rue de la Liberté, Alger

IMPRESSION

Édition du Centre :

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Édition de l'Est :

Société d'Impression de l'Est, Constantine

Édition de l'Ouest :

Société d'Impression de l'Ouest, Oran

Édition du Sud :

Unité d'Impression de Ouargla (SIA)

Unité d'Impression de Béchar (SIA)

DIFFUSION

Centre : EL MOUDJAHID

Tél. : 021 73.94.82

Est : SARL "SODIPRESSE" :

Tél-fax : 031 92.73.58

Ouest : SARL "SDPO"

Tél-fax : 041 46.84.87 ; Sud : SARL "TDS"

Tél-fax : 029 75.02.02

France : IPS (International Presse Service)

Tél. 01-46-07-63-90

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et
illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas
rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية المدية - دائرة المدية - بلدية المدية
مديرية التنظيم و الشؤون العامة -
مكتب الجمعيات الرقم: 2017/20

وصل اشهار تجديد جمعية محلية

طبقا لاحكام القانون رقم 06-12 المؤرخ
في: 2012/01/12 المتعلق بالجمعيات
ذات الطابع الاجتماعي لقد تم تجديد مكتب
الجمعية المحلية المسماة:

**النادي الرياضي الهواوي لأمن
ولاية المدية لبلدية المدية**
الكان مقرها: مقر أمن ولاية المدية-المدية.
التمتددة تحت رقم: 2601/03/164/2015
تاريخ التجديد: 2017/03/16
لرئيسها السيد: بوخليفة زهير
المولود بتاريخ: 1985/12/15 بوازمري

نداء و مساعدة

(الى ذوي القلوب الرحمة)



تعطل الياسي لعسة اسن مواليد
2014/10/02. يدعى بن حلة برفضية

(Atrésie Pulmonaire a Septum
Ouvert (APSO) forme extrême)
يحتاج الى عملية جراحية مستعجلة
في الخارج حسب ما أكده لنا طبيبته
المختص العلاج، نلتتمس منكم من
بسد العمون و المساعدة للفتح بسبب
الأمل لحياة هذا الطفل البريء.

يرجى الاتصال: 0555.90.24.38

Anniversaire

Aujourd'hui le
21 Mars 2017
notre cher
et adoré
Loulou fête
son 1^{er} an
d'existence
nous
souhaitons
bonheur
et prospérité
à son papa
et sa maman
pour
ce jour
joyeux
et heureux
et
un plein
de réussite
Que Dieu
le protège
saya Allah
happy birthday



مديطرانيان للأشغال البحرية
MEDITERRANÉENNE DES TRAVAUX MARITIMES
مديطران
E.P.E / S.P.A. au Capital Social de : 200 000 000,00 DA

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, l'ensemble du Personnel l'EPE MEDITRAM Spa, très touchés par le décès de **M. Bensaada Mohamed Chaouki**, Directeur de Projet, lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et lui témoignent de leurs profondes affection et sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu le Tout-Puissant accueille le défunt dans son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

CONDOLÉANCES

Le Président de l'Association Nationale des Moudjahidine de la Fédération du FLN en France 1954-1962 Wilaya 7 historique et l'ensemble de ses membres, très attristés par le décès de la **sœur** de leur de combat le Moudjahid : **Ammar Lounis**, membre de notre Bureau National, lui présentent à lui et à toute sa famille leur sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie. Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons à Lui nous retournons."

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité «ANEP/SPA», les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès de la grand-mère de leur collègue **M. Mansouri Kamel, Chef d'Agence d'Oran**. Présentent à ce dernier ainsi qu'à sa famille leurs condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, le secrétaire général et l'ensemble des fonctionnaires, très affectés par le décès de la **mère** de leur collègue **M. Bentayeb Hamza**, lui présentent ainsi qu'aux membres de sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion. Ils prient Dieu le Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Le Directeur Général, les Cadres et l'ensemble du Personnel de l'ANEP/CS. Présentent à **M. Lounis Amar**, Président du Conseil d'Administration de l'ANEP/CS leurs sincères condoléances à la suite du décès de sa **sœur** et l'assurent en cette pénible circonstance de leur sympathie. Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

CONDOLÉANCES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats arabes, le secrétaire général et l'ensemble des fonctionnaires, très affectés par le décès de la **mère** de leur collègue **M. Alem Mohamed**, lui présentent ainsi qu'aux membres de sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion. Ils prient Dieu le Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Carton PLEIN pour les représentants algériens

Les trois représentants algériens engagés dans les deux compétitions africaines inter-clubs, l'USM Alger, le MC Alger et la JS Kabylie, se sont brillamment qualifiés pour le prochain tour de leurs épreuves respectives, réalisant un tir groupé réussi au niveau continental.

Engagée en Ligue des champions, l'USM Alger s'est fait peur à Ouagadougou face au RC Kadiogo. Vainqueurs à l'aller (2-0), les Algérois se sont inclinés samedi (1-0) au terme d'un match marqué par des incidents regrettables suite à l'envahissement du terrain par les supporters de l'équipe adverse. Les coéquipiers du gardien de but, Mohamed Lamine Zemmamouche, se sont fait agresser par des fans déchaînés, déçus par l'élimination de leur équipe qui est désormais menacée par des sanctions sévères de la part de la Confédération africaine (CAF). L'USMA, finaliste de l'édition 2015, réalise ainsi une belle opération puisqu'elle est qualifiée à la phase de poules de la C1, profitant du nouveau système de compétition instauré par la CAF avec désormais les 8^{es} de finale



sous forme de quatre groupes de quatre équipes chacun. Le MC Alger, en Coupe de la Confédération, poursuit son chemin en écartant, cette fois-ci, la formation du FC Renaissance (RD Congo). Vainqueurs à l'aller (2-0), les joueurs de l'entraîneur, Kamel Mouassa, n'ont pas tremblé vendredi à Kinshasa, en dépit d'une défaite (2-1). Le but inscrit par le milieu défensif, Kacem Mehdi, en seconde période a valu son pesant d'or. Aussi étrange que cela

puisse paraître, les deux buts de la formation congolaise ont été marqués par les deux défenseurs, Boudebouda et Bouhenna, contre leur camp. La JS Kabylie, mal en point en championnat avec une position de relégable ressent des sensations fortes en Coupe de la Confédération africaine en se qualifiant aux 16^{es} de finale (bis) aux dépens de l'Etoile du Congo. Après un match aller soldé par un score de parité (0-0) à Brazzaville, les Kabyles ont dû attendre

la 89^e samedi au stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou pour se libérer grâce à un coup franc direct en pleine lucarne de l'attaquant, Boulaouidat. Une qualification qui devrait permettre à la JSK de continuer sa mission "sauvetage" en Ligue-1 en toute sérénité, même si la Coupe d'Algérie constitue un autre challenge pour le club. La JS Saoura, l'autre représentant algérien, s'était fait éliminer dès le tour préliminaire de la Ligue des champions face aux Nigériens d'Enugu Rangers (aller 1-1, retour 0-0). C'est la troisième fois de l'histoire que deux clubs algériens se trouvent à ce stade de la compétition en Coupe de la Confédération. En 2011, c'était l'ES Sétif et la JS Kabylie, et en 2013, c'était également l'ESS en compagnie de la JSM Béjaïa.

ENA ABEID (MILIEU DE TERRAIN):

« Nous devons nous RACHETER après une CAN ratée »

Le milieu international algérien de Dijon (Ligue-1 française de football), Mehdi Abeid, a affirmé que l'équipe nationale se devait de réagir après avoir raté la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon, marquée par une élimination dès le



premier tour. "Honnêtement, ça a été difficile, c'était une période compliquée. On n'a pas été à la hauteur et on le sait. Mais on a à cœur de se racheter, le football est fait de déceptions comme de belles choses. C'est un mauvais épisode, on le sait, mais on va se relever rapidement. On retourne dans nos clubs et on reviendra plus fort au prochain rassemblement", a indiqué Abeid dans un entretien accordé au site spécialisé *Madeinfoot*. En conséquence de cette élimination amère, l'ancien sélectionneur, le Belge Georges Leekens a démissionné de son poste et les Verts se trouvent toujours sans coach, à trois mois du coup d'envoi des qualifications de la CAN-2019 prévue au Cameroun. "On ne sait pas qui sera le nouveau sélectionneur, on attend de le savoir, mais qui que ce soit, il est le bienvenu. On a hâte de bosser sérieusement et de repartir sur de belles prochaines victoires et de beaux moments", a-t-il ajouté. Appelé à expliquer le cuisant échec subi au Gabon, le milieu défensif des Verts tente de relativiser. "C'était plus de l'incompréhension je dirais. On ne comprenait pas pourquoi on n'arrivait pas à aller chercher des victoires et même des points. Ça arrive à toutes les équipes, même aux plus grandes, donc on veut se rattraper et aller chercher cette qualification pour la Coupe du Monde. C'est l'objectif prioritaire. Je pense que si on se qualifie pour la Russie, la déception de la CAN sera oubliée. À nous de faire rêver les fans et de rêver nous aussi à la qualification, même si on sait que ça va être très compliqué", a-t-il conclu.

AFRO-BASKET 2017

Les tickets de la Zone 5 à l'Egypte et l'Ouganda

L'Egypte et l'Ouganda se sont qualifiées à l'Afro-basket (hommes) en atteignant la finale du tournoi qualificatif de la Zone 5, remportée samedi au Caire par les Pharaons sur le score de (95 à 72). Outre l'Egypte et l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Kenya, le Sud Soudan et la Somalie ont également pris part aux éliminatoires de la Zone 5. L'Egypte et l'Ouganda sont les premiers pays à assurer leur qualification sur le terrain au Championnat d'Afrique de basket-ball. Elles rejoignent le tenant du titre, le Nigeria, et le pays organisateur, le Congo, tous les deux qualifiés d'office à l'Afro-basket messieurs, prévu du 19 au 30 août 2017 à Brazzaville. Les tournois de qualification pour la phase finale de l'Afro-basket ont débuté le 12 mars et se poursuivront jusqu'au 1^{er} avril. Au terme de ce marathon, 12 équipes se qualifieront sur le terrain pour l'Afro-basket, en plus de deux invitations qui seront décernées par la Fiba Afrique à deux sélections. Au total, 16 pays prendront part au rendez-vous congolais, qualificatif au Mondial de la discipline.

ÉQUIPE NATIONALE A' Les CONVOQUÉS pour les deux matchs Algérie-Soudan

Le sélectionneur national des A' M. Taoufik Korichi a dévoilé, dimanche 19 mars, une liste de 25 joueurs en prévision du stage prévu du 22 au 28 mars 2017 au Centre technique national de Sidi Moussa, avec au menu deux rencontres amicales face à la sélection soudanaise, les 25 et 28 mars 2017. Le sélectionneur national n'a pas convoqué plus de deux joueurs par équipe pour ne pas pénaliser les clubs concernés par les matchs de mise à jour, sauf pour l'USMH (quatre joueurs convoqués) et l'USMBA (trois joueurs convoqués), deux équipes qui ont joué tous leurs matchs et qui ne sont donc pas concernés par les matchs de mise à jour du calendrier. Les 21 joueurs dont les noms suivent seront convoqués, aujourd'hui, avant 12h00

Gardiens de but :
Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), Mustapha Zeghba (USM El Harrach), Oussama Litim (DRB Tadjenant)

Défenseurs :
Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Zine El Abidine Boulekhroua (USM El Harrach), Mohamed Amine Madani (USM El Harrach), Houari Ferhani (JS Kabylie), Hocine Benayada (CS Constantine), Redouane Cherifi (USM Bel-Abbès), Mohamed Benyahia (USM Alger)

Milieus de terrain :
Abdelmoumen Djabou (ES Sétif), Messala Merbah (JS Saoura), Chemseddine Harrag (USM El Harrach), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Lyès Sidhoum (USM Bel-Abbès),

Mehdi Kacem (MC Alger)

Attaquants :

Karim Aribi (CR Belouizdad), El Hadi Belameiri (CS Constantine), Abou Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès), Mourad Benayad (RC Relizane), Abderrahmane Meziane (USM Alger).

Quatre joueurs concernés par la rencontre en retard CRB-ESS et MCA -JSK du samedi 25 mars 2017 rejoindront le reste du groupe, le dimanche 26 mars 2017 avant 12h00 pour prendre part au deuxième match amical face au Soudan. Il s'agit des joueurs suivants : Saâdi Redouani (ES Sétif), Kamar Eddine Ryad Kenniche (ES Sétif), Rachid Nadji (ES Sétif) et Akram Djahnit (ES Sétif).

JEUX D'ÉCHEC TOUTES CATÉGORIES

Ghafoul Mohamed Amine, CHAMPION régional Ouest

L'échéphile, Ghafoul Mohamed Amine, sociétaire du club "Kaid Ahmed" de Tiaret a remporté le championnat régional Ouest des jeux d'échecs individuel toutes catégories, clôturé samedi soir à la Maison de jeunes de Hai "Es-Seddikia" d'Oran. Au classement final, Fellah Mohamed Amine du Hilal de Sidi Bel-Abbès et Boudaoud Khaled de Bir El Djir (Oran) ont pris respectivement les

deuxième et troisième places. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs selon le système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finish (jeu rapide), a vu la participation de 81 concurrents représentant les wilayas de Mostaganem, Tiaret, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Oran. La direction de ce

championnat régional a été assurée par l'arbitre international Bendellal Djelloul, secondé d'Ahmed Sakran. Le niveau technique a été "appréciable" avec certaines parties "passionnantes", selon l'arbitre international Bendellal. À l'issue de cette compétition, les sept premiers se sont qualifiés aux demi-finales du championnat d'Algérie, prévues du 28 mars au 1^{er} avril à Tiaret.

CHLEF

Un NOUVEAU stade de football

Le secteur sportif à Chlef a été renforcé, dimanche, par un nouveau stade de football (800 places), réalisé à la cité Chorfa du chef lieu de la wilaya, a-t-on appris du directeur de la Jeunesse et des Sports.

La structure a été inaugurée, par le wali, Faouzi Ben Hocine, dans le cadre des festivités commémoratives de la fête de la Victoire (le 19 mars), a indiqué à l'APS Said Hégua, estimant qu'il s'agit là d'un nouvel acquis pour le secteur sportif à Chlef, d'autant plus, a-t-il dit, qu'il dispose de toutes les commodités nécessitées pour le bon déroulement d'une rencontre de football. Doté d'une pelouse synthétique, le stade baptisé du nom du chahid Ghedab

Sahounne, a été réalisé grâce à un financement conjoint (entre la wilaya et le secteur), estimé à plus de 90 millions DA, a informé le même responsable, soulignant la contribution attendue de cette structure dans la relance de la pratique sportive à Hai Chorfa, en plus de son exploitation dans les rencontres officielles. M. Said Hégua a, également, signalé un renforcement attendu de son secteur avec une salle omnisports à Beni Haoua, et une salle de sport spécialisée à Sidi Okacha, au mois d'avril prochain.

Des Maisons de jeunes seront, en outre, réceptionnées avant la fin de l'année, dans les communes de Dahra, Oued Sly et Chlef,

parallèlement à un groupe sportif à Chetia. Au titre des festivités de cette journée de la Victoire, le wali de Chlef a procédé à la baptisation de deux cités de la ville de Chlef du nom des Chahids Ben Tayeb Mhamed et Azoune Mohamed, deux enfants de la région ayant sacrifié leur vie pour l'indépendance du pays.

Une exposition de photos sur la guerre de libération nationale et de livres historiques a été également, organisée à la Maison de la culture à cette occasion, ayant aussi donné lieu à la distribution de décorations à des moudjahiddine et des membres de la garde communale.

HANDBALL CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Espérance ST- ES Sahel arrêté à 33 secondes de la fin

Le match choc de la 21^{ème} journée de la première phase du Championnat de Tunisie de handball entre l'Espérance Sportive de Tunis et l'Etoile Sportive du Sahel, dimanche au palais des sports d'El Menzah, a été arrêté à 33 secondes de la fin alors que les Sang et Or menaient 27 à 21, en raison de jets d'objets et de fumigènes par le public espérantiste. Malgré les deux rappels à l'ordre du duo arbitral, le public a continué à lancer des fumigènes, alors on a été décidé d'arrêter le match à 33 secondes de la fin. Conformément aux règlements de la Fédération Tunisienne de handball, l'Etoile est déclarée vainqueur et obtient les 3 points au classement général tandis que l'Espérance conserve le même nombre de points que lors de la précédente journée.



FAF

Kheireddine Zetchi NOUVEAU président

La FAF a désormais un nouveau président, Kheireddine Zetchi, qui a succédé à Mohamed Raouraoua, à l'occasion de l'assemblée générale électorale de la fédération, tenue hier matin au centre technique de Sidi Moussa.

L'unique candidat à ce scrutin et sa liste ont recueilli 64 voix favorables, sur les 103 membres présents, 35 ont voté non, alors que 4 bulletins ont été annulés. Pour rappel l'AG de la fédération de football compte 108 membres. Ainsi, après avoir soutenu à l'unanimité Raouraoua, les membres de l'assemblée donnent leur confiance à la grande majorité à Zetchi.

Le roi est mort, vive le roi

Lors de cette AGE, qui a connu un début pour le moins mouvementé, le président sortant, en l'occurrence Raouraoua ainsi que le président de la commission des candidatures initialement désigné par l'AG, à savoir Bâameur, ont brillé par leur absence. Les travaux de l'Assemblée se sont déroulés en deux parties.

La première séance, où l'on a assisté à l'enregistrement des



membres présents et à la vérification du quorum, a été perturbé par l'intervention de plusieurs membres, à l'image du président de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, qui contestaient la légitimité de la commission chargée de l'organisation des élections et de son président Hassen Hammar. « Je tiens tout simplement à souligner une chose. Je ne suis pas contre les personnes. Se sont les urnes qui décideront de la candidature de Zetchi. Je n'ai

aucun souci avec le président du PAC, ni d'ailleurs avec aucun des personnes figurant sur sa liste de candidats pour le bureau fédéral. Moi, je mets tout simplement en cause l'organisation de cette AGE et la légitimité de la commission qui la gère. L'Assemblée générale, qui est souveraine, a désigné Ali Bâameur en qualité de président de la commission des candidatures. Pourquoi cette AG est dirigée aujourd'hui par Hammar qui, lui, a été désigné

président de la commission des recours », nous a déclaré Medouar, dont la candidature a été rejetée.

De son côté, Hammar a tenu à souligner : « Lors de la réunion d'une réunion tenue le 15 du mois, Bâameur a été écarté. J'ai été légitimement désigné pour présider l'opération de vote. Il faut laisser les membres de l'AG s'exprimer par eux même quant à la candidature de Zetchi à travers ce scrutin ». Par ailleurs, la seconde partie des travaux s'est déroulée à huis clos. Les journalistes de la presse nationale et internationale, pourtant accrédités pour la couverture de cet événement ont été priés de quitter la salle avant le début du scrutin. Une entrave grave au droit à l'information et à la liberté d'expression.

Ni le chargé de la communication, ni le secrétaire général de la FAF n'étaient en mesure de fournir aux médias un motif valable quant à leurs éclusions.

Rédha Maouche

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FAF

« Un nouveau sélectionneur avant la fin du mois »

« Beaucoup de choses ont été dites quant au déroulement de cette Assemblée générale. Pour ma part, je retiens une seule chose. J'ai été élu légitimement et de manière démocratique à la tête de la FAF. A ce titre, je tiens à rendre hommage aux membres de l'AG qui ont placé leur confiance en moi. Par ailleurs, je tiens à saluer le travail effectué par le président sortant, en l'occurrence Mohamed Raouraoua et son bureau. Pour ce qui est des premières actions à entreprendre, je crois qu'il y a des priorités et des situations urgentes dont il faut s'occuper le plus rapidement possible. Ainsi, le nouveau bureau fédéral va tenir sa première réunion la semaine prochaine pour définir les tâches de tout un chacun et prendre les premières mesures nécessaires. Notamment en ce qui concerne la désignation d'un nouveau sélectionneur national. Je peux vous dire que nous disposons de quelque CV déjà de techniciens dont le profil répond à nos exigences et à la philosophie du football algérien. Le nom du futur sélectionneur sera annoncé après la réunion du BF. A ce sujet, je tiens justement à souligner que je ne suis pas contre les joueurs



bi-nationaux. Celui qui peut apporter un plus à l'équipe nationale et mérite sa place sera convoqué par le sélectionneur national. Il n'y aura pas de favoritisme. Se sont des Algériens au même titre que les autres joueurs du cru. Cela dit, nous allons procéder à la réorganisation de la direction technique nationale et opérer une réforme du football national, notamment les divisions amateurs, par la base. Dans mon projet de développement de la discipline, je prévois la construction de quatre centres fédéraux de formation au niveau des différentes régions du pays.

Aussi, nous allons réactiver la direction de gestion et de contrôle des finances pour accompagner les clubs dans l'équilibre de leur budget afin de mettre fin aux dettes cumulées ».

Propos recueillis par R. M.

INCIDENTS RC KADIOGO-USMA

Le MJS suivra « AVEC ATTENTION » l'affaire

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a exprimé dimanche son soutien à l'USM Alger dont la délégation a été agressée la veille à l'issue du match disputé à Ouagadougou face au club burkinabé du RC Kadiogo (défaite 1-0) en 16^{es} de finale retour de la Ligue des champions, assurant que son département suivra « de près » cette affaire. « Je tiens à vous confirmer mon soutien total à la suite des graves incidents ayant émaillé cette rencontre.

Le MJS, en coordination avec les autorités algériennes compétentes suivra de près les suites données à cette affaire », a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans un communiqué. Vainqueur à l'aller (2-0) en match disputé au stade Omar-Hamadi, l'USMA s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions dans sa nouvelle formule. Seulement, la fin



de la rencontre a été marquée par des incidents suite à l'invasion du terrain par les supporters de l'équipe adverse. Joueurs, dirigeants et journalistes algériens présents sur place ont été victimes d'agressions physiques et il a fallu plusieurs minutes pour que les joueurs puissent regagner le vestiaire. Le président de l'USMA, Rebouh Haddad, le secrétaire général du club Mohamed Briki, le gardien de but Mourad Berrafane et le défenseur Mokhtar Benmoussa ont été légèrement blessés. Avant même le début du match, les Usmistes ont subi toutes sortes d'intimidations.

Les envoyés spéciaux algériens se sont même vu refuser l'accès à la tribune de presse avant que le commissaire au match n'intervienne.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY (3^eJ)

Nouvelle victoire du NR BB Arréridj

Le NR Bordj Bou Arréridj a remporté sa troisième victoire de suite au championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball messieurs, en battant dimanche soir à Tunis les Libyens d'Assarya par 3 sets à 0, pour le compte de la 3^e journée du groupe C. Le représentant algérien, qui a ainsi validé son billet pour le prochain tour, a éprouvé une certaine difficulté pour se défaire de l'équipe libyenne sur le score de (25-22), (25-19) et (25-22). Lors des deux premières journées, le NR BBA avait dominé d'abord le club burundais des Douanes (3-0) puis la formation rwandaise de Kibongo par (3-1). L'équipe de BBA jouera son dernier match de poule aujourd'hui face au club botswanais de Police.

Hamid Gharbi

ARGENTINE

Bauza promet la Coupe du monde de 2018

Le sélectionneur de l'équipe argentine de football Edgardo Bauza a assuré dimanche que son équipe finira par triompher lors de la Coupe du monde 2018 en Russie, en dépit de la position de barragiste de l'Albiceleste actuellement lors des qualifications. « Nous serons Champions du monde en battant en finale une équipe européenne qui pourrait être l'Allemagne. Je vois déjà Messi en train de soulever la coupe », affirme le sélectionneur dans un entretien accordé au quotidien argentin La Nación. Actuellement 5^e des qualifications d'Amérique du Sud, l'Argentine est pour le moment barragiste derrière le Brésil, l'Uruguay, l'Equateur et le Chili. Bauza (59 ans) avait succédé à Gerardo Martino à la tête de l'équipe d'Argentine en août 2016 suite à la défaite en finale de la Copa America disputée aux Etats-Unis face au Chili (0-0, aux t.a.b. (2-4). L'Argentine, finaliste du dernier Mondial-2014 au Brésil face à l'Allemagne (défaite 1-0 a.p.), court derrière le trophée depuis sa dernière consécration en 1986 au Mexique. Elle compte déjà un titre remporté à domicile en 1978.



DANS LA LUCARNE

Tous titulaires

Depuis cette saison, l'effectif des clubs d'élite est passé de 22 à 27 comme cela a été entériné par la dernière AGO de la LFP de Mahfoud Kerbadj. On avait argumenté cela par le fait qu'elle permettrait à ces clubs d'avoir plus de chances de faire tourner leurs joueurs pour réussir leurs rencontres en Championnat national. D'autres raisons sont avancées, mais... C'est essayer de justifier « l'injustifiable », sachant qu'on avait 27 joueurs par clubs et on a tout mis en œuvre pour revenir à 22 estimant que sur le plan de la charge salariale, on baisserait de manière conséquente les coûts. On savait, notamment pour les initiés, qu'on allait plutôt créer pas mal de problèmes. C'est-à-dire qu'en augmentant le nombre à 27, on va contribuer, directement ou indirectement, à exacerber les problèmes au sein de l'équipe. Comme chacun sait les joueurs qui sont régulièrement alignés dans une équipe sont mieux vus que ceux qui font banquette, c'est même une lapalissade ! On le remarque aussi ailleurs que chez nous, dans les clubs comme le Real ou le Barça, les mieux suivis de par le monde. Un joueur comme Messi ou Cristiano, s'il est mis sur le banc de touche, l'entraîneur ne va pas passer une nuit bien tranquille, qui sera très agitée presque un supplice moral à en perdre toutes ses capacités physico-mentales. Et parfois, même si on les fait jouer, ils n'acceptent jamais d'être remplacés. Ces derniers estiment qu'il s'agit carrément « d'un crime de lèse-majesté ». Luis Enrique et Zinedine Zidane, respectivement coach du Barça et du Real ont droit aux gâteries de leurs stars mondiales. C'est vrai que la comparaison est un peu osée, mais...

Chez nous, ce phénomène est en train de devenir une mode, presque un réflexe en fonction de la personne. Nos joueurs aussi dans notre Championnat national montent au créneau pour exiger une place au sein du club. Ils sont tous concernés, aussi bien ceux qui évoluent dans le palier supérieur qu'inférieur. Les 27 joueurs veulent jouer tous en même temps, alors qu'ils savent très bien que l'équipe ne peut aligner que onze joueurs lors d'un match officiel et le coach ne peut utiliser comme 3 remplaçants par match. C'est l'international Board qui le dit, puisque c'est elle qui fait et avale les règlements en vigueur dans le football international. Malgré cette évidence manifeste, nos joueurs sont si impatients de jouer comme titulaires qu'ils en viennent parfois aux mains avec leur coach respectif, comme cela a été le cas lors du match de la CAF entre l'équipe ghanéenne de Bechem et le MCA à Accra. Mokdad a eu une altercation assez musclée avec Mouassa son entraîneur. D'autres cas aussi de sauts d'humeur sont à déplorer entre joueurs et leur technicien du fait que tous les joueurs veulent jouer afin que leur côte augmente et soit remarqués par d'autres clubs. Là, ils pourraient négocier en position de force, c'est du moins ce qu'il pense. Des « étincelles » peuvent jaillir à tout moment au sein de nos clubs, même dans ceux qui jouent, soit disant, les premiers rôles. Des joueurs de l'ESS comme Bouchar, Lamri et Laâroussi sont sur le point de passer devant le Conseil de discipline du club pour avoir montré manifestement des signes de mécontentement envers leur entraîneur, Kheireddine Madoui, qui ne les fait pas jouer du moment que son équipe rentrante lui donne satisfaction jusqu'ici. Comme on a tendance à le dire, ils ne rentrent pas dans son schéma tactique. Lorsque le coach utilise la méthode de la concurrence entre joueurs, personne n'y peut rien ; en fin du compte, il reste l'unique responsable si les résultats techniques du club chutent subitement. L'ESS est aujourd'hui à la cime, mais... En définitive, le changement des effectifs de nos clubs n'a fait que compliquer les choses ; les changements intempestifs ne peuvent que rendre les choses plus compliquées, c'est ce qu'on est en train de vivre actuellement. C'est vraiment dommage !

TOPS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le TP Mazembe éliminé

L'aventure du TP Mazembe (RD Congo) en Ligue des champions d'Afrique de football a pris fin dimanche, après le nul blanc (0-0) concédé au Zimbabwe face à Caps United, dans le cadre des 16^{es} de finale retour. Les Corbeaux, détenteurs de la Coupe de la Confédération africaine de football qui avaient également été tenus en échec au match aller la semaine dernière à Lubumbashi (1-1), sont éliminés prématurément de la Ligue des champions comme la saison dernière et reversés en 16^{es} de finale (bis) de la Coupe de la CAF.

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LA TUNISIE

Le Président Bouteflika réitère la volonté de l'Algérie d'APPROFONDIR sa coopération

• **RENFORCER LA COORDINATION AU SERVICE DES INTÉRÊTS SUPRÊMES DES DEUX PAYS.**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé dans un message de félicitations adressé à son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays, la volonté de l'Algérie d'approfondir les relations de concertation et de coopération entre les deux pays et de les promouvoir au rang d'un partenariat stratégique dans divers domaines, dans le cadre des aspirations des deux peuples. "Il m'est agréable, au moment où le peuple tunisien frère célèbre le 61^e anniversaire de son indépendance de vous présenter au nom du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple tunisien frère sous votre direction éclairée", a écrit le Président Bouteflika dans son message.

Cet événement glorieux est l'occasion d'évoquer les sacrifices du peuple tunisien pour l'affranchissement du joug colonial et le recouvrement de sa souveraineté nationale et de remémorer la lutte commune de nos deux peuples frères pour la liberté et la dignité", a ajouté le Chef de l'Etat. "C'est aussi l'occasion, a souligné le Président Bouteflika, de réfléchir ensemble sur les voies et moyens de multiplier les efforts en vue de consolider les liens historiques de fraternité et de renforcer la coordination et la concertation au service des intérêts suprêmes de nos deux pays et de nos deux peuples frères". "Je tiens à vous exprimer ma satisfaction quant



à la qualité de nos relations bilatérales, tout en nous réaffirmant notre volonté d'œuvrer ensemble à leur approfondissement et à leur promotion au rang d'un partenariat stratégique dans divers

domaines, dans le cadre des attentes de nos deux peuples qui aspirent à une vie digne dans l'espace maghrébin, conclut le Chef de l'Etat. (APS)

PLATEFORME ÉCONOMIQUE AFRICAINE

M. Bouhouareb présente l'expérience algérienne de l'énergie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb, a eu des entretiens avec le Président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, avec le Président de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Moussa Faki, M^{me} Louisa Diogo, vice-présidente de la Fondation de l'Union africaine et ancienne Première ministre du Mozambique, ainsi que le ministre du Développement industriel du Mali.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb, a pris part hier à Port Louis (Maurice) à un panel lors de la réunion inaugurale de la Plateforme économique africaine et durant lequel il a présenté l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'énergie, selon un communiqué du ministère.

M. Bouhouareb « a fait part à cette occasion de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'énergie et de sa contribution pour les pays du voisinage » tout en relevant « l'intérêt et la nécessité à accorder au secteur de l'énergie afin de faire face aux défis actuels et futurs ». En marge des travaux, M. Bouhouareb a eu un entretien avec le président du Zimbabwe M. Robert Mugabe qui l'a chargé « de transmettre ses salutations à son frère le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika ». Le ministre de l'Industrie et des Mines s'est également entretenu avec le Président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina, le président de la Commission de l'Union africaine (UA) M. Moussa Faki, M^{me} Louisa Diogo, vice-présidente de la Fondation de l'Union africaine, et ancienne Première ministre du Mozambique ainsi que le ministre du Développement industriel du Mali. A l'ouverture des travaux, le Premier ministre mauricien Anerood Jugnauth a relevé de l'importance d'un « continent africain uni, ce qui constitue un élément clé pour le continent », affirmant que la mise sur pied de l'African Economic Platform marque un tournant dans l'histoire de l'Afrique.

Cette rencontre de trois jours organisée à l'initiative de l'Union africaine (UA) va instituer un nouvel espace annuel pour les dirigeants africains afin d'établir un dialogue entre des dirigeants politiques africains, des chefs d'entreprises, des universités et des intellectuels. Plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement prenant part à cette conférence, dont ceux de la Guinée, de la Zambie, du Zimbabwe, de Malawi, de Kenya, de Madagascar, des Comores, de la Tanzanie, de la Namibie, du Swaziland et de l'Ethiopie.

Des sessions plénières sont programmées avec pour thématiques l'habilitation des jeunes par rapport à l'emploi, l'innovation et l'entrepreneuriat, la compétitivité dans le secteur privé en Afrique et la suppression des barrières qui entravent la communication et la circulation des biens, des personnes et des services.

La Plateforme permettra d'explorer des opportunités et options réalistes pour le continent et le monde. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et d'autres décisions et programmes progressistes visant à promouvoir l'intégration et le développement de l'Afrique, selon le ministère. (APS)

M. Lamamra reçoit les ambassadeurs de Djibouti et de Slovénie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Ayeid Mousseid Yahya, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Djibouti auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris ainsi que M^{me} Reuata Cvelbar Bek, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Slovénie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Madrid.

M. MESSAHEL REÇOIT L'AMBASSADEUR DE DJIBOUTI Examen de questions d'intérêt commun

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu, dimanche en fin de journée à Alger, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Djibouti en Algérie, Ayeid Mousseid Yahya, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. L'entretien a porté sur les relations bilatérales entre les deux pays, notamment sur "l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises lors de la visite effectuée, en 2016, par le ministre Messahel à Djibouti,

lors de l'investiture du Président Ismaïl Omar Guelleh", précise la même source. Les deux parties ont également évoqué les questions régionales d'intérêt commun, en particulier "les résultats du récent Sommet de l'Union africaine, tenu en janvier dernier à Addis-Abeba, les résultats de la 147^e session du Conseil des ministres de la Ligue des Etats arabes, que l'Algérie préside, qui a eu lieu au Caire le 7 mars courant ainsi que les points à l'ordre du jour du prochain sommet de la Ligue, prévu en Jordanie du 27 au 29 mars 2017", ajoute le MAE. (APS)

LUTTE ANTITERRORISTE

L'ANP aux AVANT-POSTES

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 19 mars 2017 à Bejaia (5^e Région militaire), quatre casemates pour terroristes, tandis que d'autres détachements et des éléments de la gendarmerie nationale, en coordination avec les services de Sécurité nationale ont appréhendé sept éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès (1^{er} RM) et Sidi Bel-Abbès (2^e RM)", précise le communiqué. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la gendarmerie nationale "ont intercepté à Sidi Bel-Abbès (2^e RM), deux narcotrafiquants et saisi 7,7 kilogrammes de kif traité, alors qu'un détachement de l'ANP a saisi deux

camions chargés de 45 quintaux de tabac à Biskra (4^e RM)." En outre, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), des détachements de l'ANP "ont arrêté neuf contrebandiers et saisi un camion, neuf véhicules tout-terrain, 16,7 tonnes de denrées alimentaires, 12.450 litres de carburant et 3.000 litres d'huile de table".

D'autre part, des unités de garde-côtes "ont mis en échec, à Annaba (5^e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale au nord-est de Ras El Hamra, alors que 12 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Ain Témouchent, Adrar, Bechar et Tamanrasset". (APS)

FORMATION DES JEUNES DANS LE MONDE ARABE ET SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Une délégation du Parlement à Louxor...

Le parlement algérien prend part à la 3^e session de formation sur "L'autonomisation des jeunes dans le monde arabe", organisée par la Ligue arabe aujourd'hui et demain à Louxor (Égypte), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. L'atelier s'articule autour du "renforcement de la connaissance des parlementaires et du débat de leur rôle dans l'autonomisation des jeunes", outre "l'échange de vues pour éclaircir les visions et concepts divers autour des questions d'autonomisation des jeunes dans les pays arabes en vue d'une intégration dans les programmes de développe-

ment à travers les expériences internationales, régionales et nationales pionnières". La rencontre vise également à "relancer le rôle du Forum des parlementaires arabes pour la population et le développement en tant qu'axe fondamental dans la gestion des débats autour des études et recherches sur l'amélioration de la réalité des jeunes". Le parlement algérien sera représenté à cette session par un membre du Conseil de nation et vice-président du Forum des parlementaires arabes pour la population et le développement, Abdelmadjid Te-

... et une autre à Sarajevo

Une délégation parlementaire algérienne participe aux travaux de la réunion conjointe de l'Organisation du Traitée de l'Atlantique Nord (OTAN), consacrée à la région ouest des Balkans et aux défis de l'intégration européenne, prévue à Sarajevo (Bosnie Herzégovine), aujourd'hui.

Les participants à cette réunion, organisée par le Groupe Spécial Méditerranée et Moyen-Orient de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, se pencheront sur "plusieurs sujets axés principalement sur la région ouest des Balkans ainsi que les défis de l'intégration européenne et leurs conséquences sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)", a précisé la même source.

Cette réunion conjointe abordera également d'autres sujets portant sur "le renforcement de l'Etat de droit et des institutions démocratiques, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la région, la crise des réfugiés et migration et la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité", a encore précisé le communiqué.

Il convient de rappeler que le parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, en tant que partenaire méditerranéen. (APS)